

Lieutenant-colonel Joseph Doudot



LE B.R.E.M.

Bureau Régional d'Etudes Militaires de Metz



Amicale des Anciens des Services Spéciaux de la Défense Nationale



AMICALE DES ANCIENS
DES SERVICES SPECIAUX
DE LA DEFENSE NATIONALE



Hommage au Colonel Joseph Doudot et au BREM de Metz

Par le Colonel Henri Debrun

Président National de l'A.A.S.S.D.N.

En 2010, lors de notre congrès national de Vittel et Xertigny, nous avons rendu un hommage solennel dans cette dernière commune à un grand nom des services spéciaux militaires de la guerre et des années qui l'on précédée :

Le Colonel d'Aviation André Sérot

Mort en héros de la paix à Jérusalem le 17 septembre 1948.

Une plaquette réalisée par Jean-Claude Petermann lui a été consacrée.

Pouvait-on aujourd'hui tenir notre congrès national à Metz sans rendre hommage à ceux qui, des années de la montée des périls jusqu'à l'offensive allemande de mai 1940, ont accompli un travail considérable - et encore trop méconnu - de renseignement et de contre-espionnage sur l'Allemagne de III^{ème} Reich à partir du poste le plus important de nos services implanté dans la métropole mosellane ?

Pouvait-on ne pas contribuer à les sortir de l'ombre dans laquelle, hors du cénacle que nous formons, ils sont encore plongés, presque par destinée, dans le prolongement en quelque sorte de leurs actions clandestines pourtant lointaines et pour lesquelles il n'y a plus lieu 70 ans après de les nomber d'un secret devenu obsolète ?

Ce poste SR et CE, appelé BREM (Bureau Régional d'Etudes Militaires), couverture commode, a marqué notre histoire de cette époque. Il disposait de plusieurs antennes dans la région et même au Luxembourg. Dirigé par des chefs éminents comme les Colonel Mangès, Kunhmunch ou du Crest de Villeneuve, il comprenait des spécialistes de premier ordre de ce travail bien particulier de recherche et de recueil de renseignements, de lutte contre l'espionnage, de pénétration, d'intoxication, réalisé avec des moyens techniques qui aujourd'hui paraîtraient dérisoires mais qui reposait alors sur ces capacités humaines immuables exigeant intelligence, perspicacité, psychologie, discernement face à un ennemi qui possédait tout autant ces qualités.

Ils avaient noms Archen, de Buttet, Johannes, Klein, Kleimann, Koch-Kent, Simoneau et bien d'autres encore.

Mais celui qui s'est illustré le plus dans ce combat clandestin fut indéniablement le Commandant, futur Colonel, Joseph Doudot, figure légendaire de nos services, mystificateur des services adverses, fantastique maître dans ce domaine si complexe et si subtil du contre-espionnage.

C'est à eux que nous dédions la partie historique de ce congrès national 2010, à l'ensemble du BREM et notamment, bien sûr, au Colonel Joseph Doudot, mosellan né à Altrippe où il repose.

Leurs actions se sont inscrites dans l'ensemble de l'intense activité et de la production considérable, mais hélas insuffisamment exploitée, du SR et du SCR qui formèrent le 5^{ème} Bureau à partir de septembre 1939.

Cette manne de renseignements provenant de sources multiples, dont certaines exceptionnelles, était en effet communiquée au haut commandement et au gouvernement. Ils étaient donc prévenus, pourrait-on dire

L'ASSDN se devait de leur rendre hommage et de leur consacrer cette plaquette que Jean-Claude Petermann, avec sa connaissance de ces pages d'histoire, son souci de la vérité et son dévouement, a réalisée.

Qu'il trouve ici l'expression de mon amicale gratitude !

Le Colonel Paillole qui dirigea de main de maître tout le contre-espionnage français durant la guerre, le Général Navarre, le Colonel de Buttet, Henri Koch-Kent, auteur du livre remarquable intitulé « Doudot », par leurs souvenirs et leurs témoignages, en sont avec lui les co-auteurs.

Que la famille du Colonel Doudot soit également remerciée pour les précieux documents qu'elle a bien voulu remettre à l'ASSDN.

Place à leur Histoire.

Colonel Henri Debrun





Hommage à Joseph Doudot

Par le Colonel Paul Paillôle

Ancien chef des Services de contre-espionnage français
Président national fondateur de l'Amicale des Anciens Membres des Services Spéciaux de la Défense Nationale

Il était déjà entré dans la légende lorsque fin 1935 je m'initiais au contre-espionnage sous la férule du Commandant de Robien, chef de la section allemande de SCR.

« Il faudrait appeler Doudot » ! me disait Osvald, le commissaire divisionnaire de la Surveillance du Territoire, lorsque ensemble, rue des Saussaies nous tentions vainement un soir de l'hiver 1937, d'arracher ses secrets à Stackelberg que nous avons réussi à extirper de l'Abwehrstelle de Stuttgart.

Sa connaissance de la langue allemande, de ses dialectes, son incroyable pénétration dans les profondeurs des Services de Renseignements d'outre Rhin, sa maîtrise exceptionnelle des interrogatoires servie par une mémoire sans faille et une autorité qu'un regard perçant au travers de grosses lunettes rendait impitoyable, en faisaient pour nous tous, policiers et officiers de Contre-espionnage, l'ultime et décisif recours dans les affaires allemandes les plus inextricables.

Une imagination débordante, une audace insolente complétaient le bagage professionnel de cet autodidacte d'une technique de la lutte contre l'espionnage élevée par lui à la hauteur d'un sacerdoce et où quelques uns d'entre nous ont puisé les bases d'une doctrine fondamentale.

Des auteurs, pour la plupart profanes, se sont emparés de sa légende pour n'en retenir que les multiples gadgets qui font les succès des romans d'espionnage. Images simplistes et commerciales qui mutilent la valeur de l'adversaire et caricaturent la lutte méthodique et ardente à laquelle Doudot a consacré le meilleur de lui-même et forcé la résistance de son cœur.

Sa vie professionnelle, hors du commun, maintes fois nous l'avons retracée. Son ami Koch-Kent en a fait avec lui un beau livre, où éclatent sa maîtrise et son inébranlable foi en la France.

Pour ceux qui ont la redoutable mission de s'opposer aux menées sournoises et clandestines si dangereuses pour la sécurité de notre pays, elle est exemplaire.

Pour nous, ses camarades, pour notre ancienne maison qu'il a servie si passionnément pendant près d'un demi-siècle, elle est sujet de fierté.

Pour moi qui fut son chef dans la plus terrible de nos épreuves, elle est le témoignage d'une loyauté et d'une fidélité que rien, ni personne n'ont jamais pu entamer.

Paul Paillôle



Joseph Doudot

d'après le livre « DOUDOT » de Henri Koch Kent paru chez Casterman en 1976

En octobre 1922, l'abbé Wagner curé de Vahl-Lixing, faisait parvenir à son ancien élève le Commandant Edmond Mangès, chef du C.L.F (Centre de Liaison Français) d'Aix-la-Chapelle une lettre de recommandation en faveur du soldat de 2^e classe Joseph Doudot, actuellement en poste au quartier Serrin de Lyon, sous les ordres du capitaine Janin.

Le Cdt Edmond Mangès est originaire de Thionville, il est issu d'une famille de prêtres de la région de Bitche, son frère né en 1885 a été curé d'Orny puis dès 1924 curé de Longeville lès Metz, le commandant Mangès, ne peut que répondre favorablement à son ancien professeur de latin. En cherchant à atténuer les rigueurs du casernement à son protégé, le gentil petit mot d'un curé de campagne allait faire du soldat Joseph Doudot, une figure légendaire du contre-espionnage français.

Fils d'un modeste cultivateur, Joseph Doudot est né le 7 novembre 1902 à Altrippe dans la région de Saint-Avold, près de la frontière sarroise. Sa famille (comme beaucoup de Lorrains de cette génération) va payer un lourd tribut au service de la France. Son unique frère Victor arrêté par les allemands, sera interné au camp de concentration de la nouvelle Brême à Sarrebruck puis transféré à Dachau ; il y décédera le 21 février 1945. Ses sœurs, furent également appréhendées par la police allemande, et transférées au camp de Ravensbrück.

En avril 1945, elles ont survécu, mais leur santé est très mauvaise ; avec les dernières Françaises, elles sont évacuées vers la suède. (en même temps que l'épouse du colonel André Sérot). Marthe la cadette est décédée après un long calvaire, Marie l'aînée se retirera dans la maison familiale. Son beau-frère Franz Creusen, né à Wybré au Pays-Bas, fit partie du service de renseignements allié en 1914-1918, arrêté par les allemands à l'âge de 23 ans, il fut condamné à mort, il ne dut son salut qu'à l'intervention de la reine Wilhelmine des Pays-Bas. Arrêté par la Gestapo en 1940, il connut l'enfer concentrationnaire, et mourut peu après son retour au pays.

C'est donc sur l'intervention personnelle, du commandant Mangès auprès du capitaine Janin mais aussi, en grande partie grâce à une parfaite connaissance de la langue allemande, acquise lors de ses études secondaires au petit séminaire de Montigny lès Metz , que le soldat Doudot est affecté comme interprète au C.L.F d'Aix-La-Chapelle.

Le Centre de Liaison Français (C.L.F.)

C'est là, en décembre 1922, qu'il apprendra que le C.L.F d'Aix-la-chapelle, (villa Luttitz) n'est en réalité que la désignation utilisée pour camoufler une des antennes extérieures des services secrets de l'armée française implantés en Rhénanie, dans la zone d'occupation belge.

Le siège du service(*) se trouve à Paris, 75, rue de l'Université. Son chef de 1922 à 1928 est le colonel Henri Lainey, avec comme adjoint le colonel Jean Merson. La centrale se compose de 28 personnes, dont: 17 officiers, 2 sous-officiers, 2 spécialistes civils, 4 dactylos et un concierge. La secrétaire mademoiselle Lucienne Quercy, est une femme étonnante, dans le service depuis 1923, elle sera encore la fidèle collaboratrice des chefs du S.R. clandestin pendant la seconde guerre mondiale et enfin, travaillera jusque en 1967, pour le commandant Trautmann, du S.D.E.C.E.

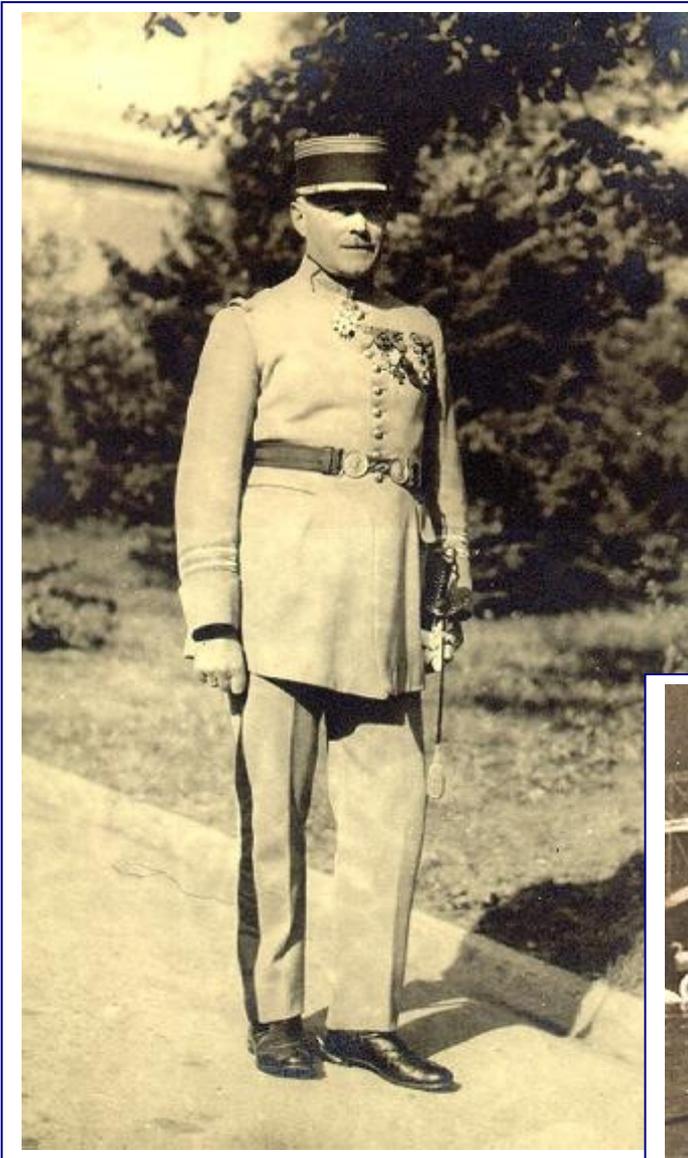
Sans dénomination officielle le service est appelé deuxième bureau - Service de Renseignement (S.R.), Service de Centralisation de Renseignements (SCR), c'est-à-dire le service de contre-espionnage.

En 1923, lors de l'occupation de la Ruhr par les Français, le poste C.L.F d'Aix-la-Chapelle, s'installe à Düsseldorf, Grafenberger Allée 96, avec des antennes à Bonn, Essen, et Dortmund. En 1924, Doudot fera ses premiers pas dans le service extérieur d'une annexe de cette même ville, Königsplatz 20.

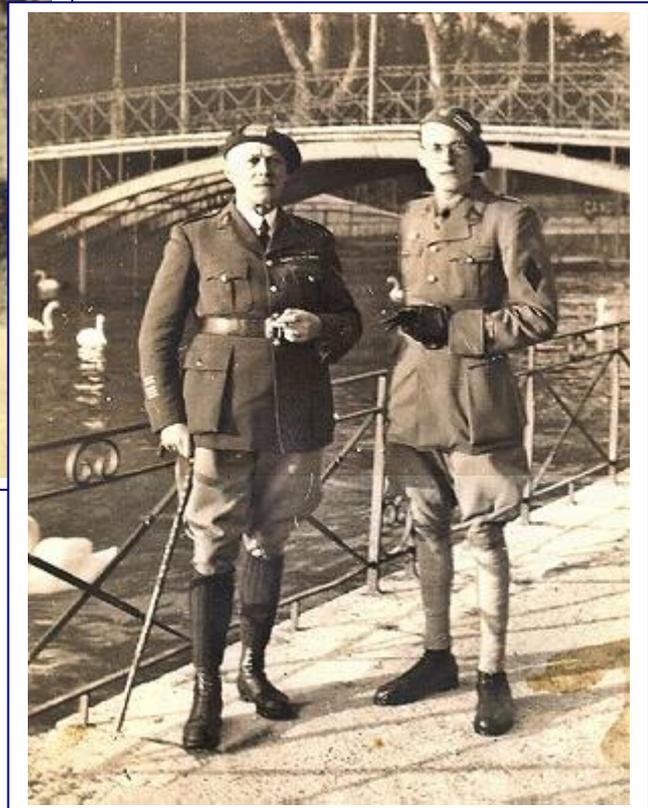
En 1927, lors du repli du C.L.F. sur Mayence, 2 am Rosengarten sous la nouvelle appellation Etat-Major Général de liaisons (E.M.G.L), Doudot rejoindra l'équipe composée du commandant Mangès, des capitaines Laval et Darbou, du lieutenant Archen, du lieutenant Schricke et de l'archiviste et photographe Roux.

(*) En 1932 le service quitte son ancien PC du 75, rue de l'Université pour s'installer au 2bis avenue de Tourville à Paris.

Edmond Mangès



Le Colonel Edmond Mangès
et son fils Pierre



Le Lieutenant Pierre Mangès dirigera le Poste P3 à Marmande, antenne de l'ancien Poste de Lille BENE (Bureau d'études du Nord Est) replié sur Limoges dès l'Armistice. Le Poste P3 sera un des Postes les plus durement touchés par la répression allemande. Le nom du Lieutenant Pierre Mangès figure sur le Mémorial de Ramatuelle

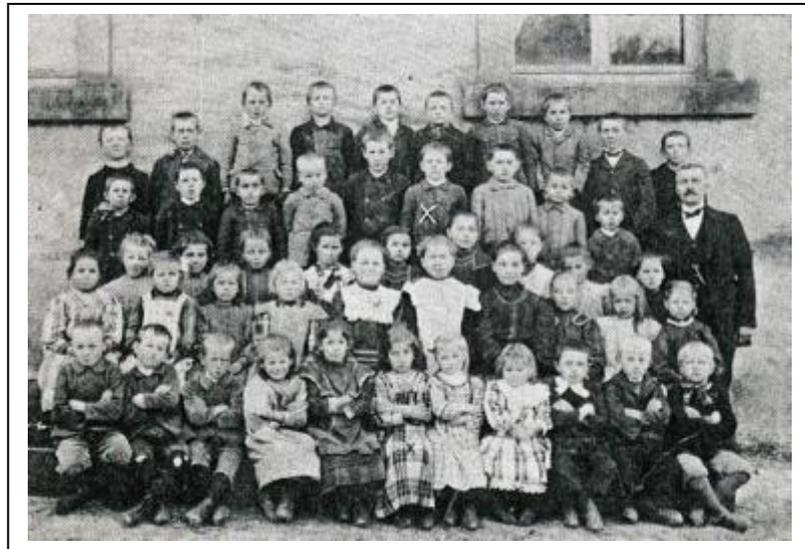
1916 - 1918



Assis, Franz Creusen (beau frère de Joseph Doudot) arrêté par la Gestapo en 1940
A droite, Léon Toussaint (futur inspecteur principal)



Photo prise par M. le curé Zimmermann - 1^{er} rang
Jean Joseph Doudot, Victor (mort à Dachau), Catherine Doudot-Gouth
2^{ème} rang - Joseph Michel, Marie



Ecole d'Altrippe
Joseph Doudot, deuxième rang depuis le haut (x)



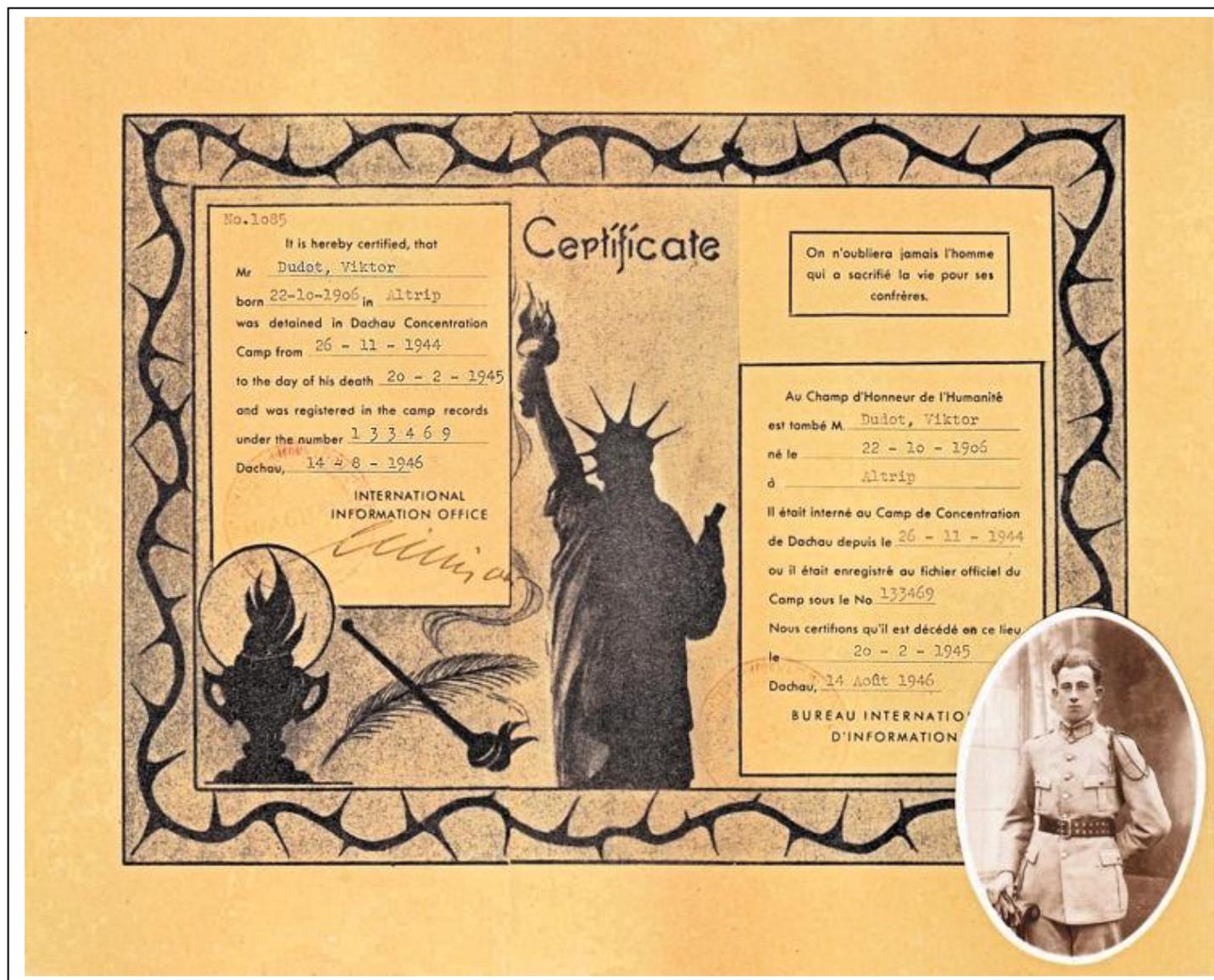
Petit Séminaire
Montigny lès Metz

DOUDOT Jean Joseph Viktor

Né le 22 octobre 1906
à Altrippe

Interné à Dachau
le 26 novembre 1944
sous le n° 133469

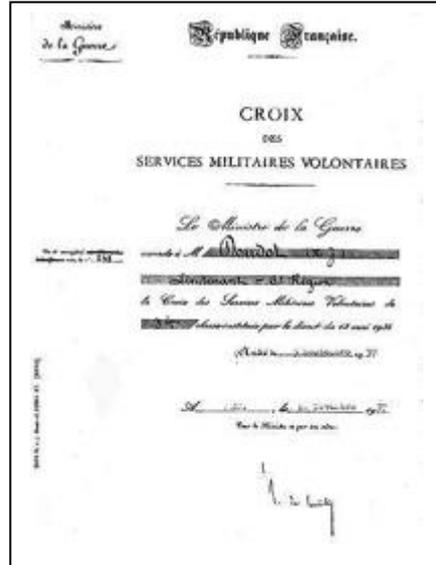
Décédé à Dachau
Le 20 février 1945



1922-1925



Jean Joseph Doudot et Joseph Michel Doudot



5^{ème} Régiment d'infanterie Coloniale du Maroc



LES SERVICES SECRETS MILITAIRES

LA CENTRALE SR / SCR GUERRE de 1936 à 1939

2 bis Av de Tourville Paris
Colonel Louis Rivet
 adjoint **Lt col Georges Malraison**

P/A
 Enquêtes Politiques
 Cdt (cr) **Julien Terres**

Ministre des Affaires Étrangères
Georges Bonnet (avril 1939 sept 1939)
Paul Reynaud (oct 1939 mai 1940)
 Ministère des AE : **M. Loewenbrück**

Ministre des Colonies
Marius Moutet (1936-1938)
Georges Mandel (1938)

Ministères
 Intérieur : **Mondanel**
 Justice : **Corvisy**
 PTT : **Lange**

EMA
 Terre: **M Gamelin** (mars 39 mai 40)
 Air: **Gal Joseph Vuillemin**
 Marine: **Darlan** (juin 1939 mai 1940)

2° Bureau de Gamelin
Gal Gauché - Cap Beaufre
 2° Bureau du Gal Georges
Colonel Louis Baril
 2° Bureau des colonies
Colonel Le Bris
 2° Bureau Région Paris
Col Mermet - Capt Pierre Nord

2° Bureau EMG
 Air: **Cdt Ferrand** (1936-1937)
 Marine : **CV Samson**
 Section R : **Trautmann - L Quenet**

SR

Allemande
Commandant Perruche (1936-1937)
 Adjoint : **Commandant Navarre** (1937-1940)
Capt Gasser - Capt Mercier - M. Frey

Midi (Italie)
Commandant Curet (1936-1938)
Capitaine Le Trotter (1938-1940)

U.R.S.S.
Commandant Eugène Josset - E. Delimarski

Espagnole
Commandant Jeanbat

Matériel de Guerre et Sabotage
Commandant Henri Brochu
Cpts G. Turck - G Poitou - A Clépe t - G Ribollet

SR AIR
 (Branche du SR Guerre EMA 2°B jusqu'en 1939)
Commandant Ferrand
 puis **Lt colonel Georges Ronin**
 adjoint : **Commandant Pépin**
 2° Bureau Air : **Cdt Jean Bézy**
 Belfort : **Capt André Sérot**
 Toulouse : **Capt de Sévin**
 Tien-Tsin : **Pierre Schertzer**
 (rattaché au SRI en 1937)

SCR Contre-espionnage - Sécurité

Centralisation des Renseignements
Lt col Schlessler
 adjoint **Paul Paillole** (1937 - 1940)
 Secrétaire **Renée Morel**

Section Allemande
Capitaine Paul Paillole (1935-1937)
Capitaine André Bonnefous (1937- 1940)
Capt Jacques Abtey - Challan-Belva l - Lt Guillaume

Section Italie
Capitaine Ollé Lapruné
Capitaine Brun (1937-1939)

CE Air
Lieutenant Mayeur

Représente le SR Marine au SCR
E Bayonne

Archives et Fichiers
Capt Garnier - Lt Piroulas

Défense Préventive (Créée en 1937)
 Protection des Points sensibles
Capitaines Devaux et Jacques Lambert
 Protection du secret-documentation-Instruction
Cpts Pasteur et Pomiès

Propagande Révolutionnaire (PR)
 (En 1938 rattachée directement au Cabinet du Ministre)
Commandant Serre puis Capitaine Jacquot

Technique - Administration

Écoutes Interceptions Spécialisées
 Section " Némó " (créée en 1937)
Capitaine Cazin d'Honincthun
 adjoint **Lieutenant Lochard**

Chiffre et Décryptement -Section " D "
Cdt Gustave Bertrand - adjoint : **Capt Louis**

Administration - Gestion du Personnel
Cdt Bergeat et Capt Marandet
 Secrétariat **Mlle L Quercy- Colette Lucas**
 Chauffeurs **Henri Mortier - Pfister**
 Budget : 25 Officiers - 20 Sous Officiers et 30 civils
 10 millions en 1932 - 12 en 1937 - 15 millions en 1939

Radio-Photo (CRP- Créée en 1937)
Capitaine Arnaud - Ingénieurs **M Billaudot- Bintz**
 Radio : **Adjudant-chef Cléry**
 Chimie Encres Symphatiques
M Daniel Devaux

Autres Services (Indépendant du SR- SCR)

SR Légion étrangère - Marseille:
 SIL: **Pasteur** (1937)
 Sidi bel abbès : **Delor** (1936) - BSLE : **Thomas** (1937)

Laboratoire Chimique
 Mis sur pied en 1937 avec l'aide du
Prof Edmond Locard - Direct Identité Judiciaire

Fournisseur du C.R.P. " Le Pigeon Voyageur "
 bd Saint Germain Succ Parisienne de la Firme US
 'National' Principal fournisseur à titre gratuit de la section
 CRP en matériel radio et Photo
Directeurs MM Moutaillier et Letellier

Postes et Antennes Intérieures

BENE Lille : **Cdt Darbou - Cpts E Bertrand - Fontès**
BREM Metz : **Mangès - Kühnmunch -Crest de Villeneuve - Doudot - Klein**
SCM : **Schutz - Lombard**
SER : **Barbaro - Manarenche - Guiraud- Gallizia**
BEP : **Lüllé Désjardins - d'Hoffelize - Breitel - David**
SEA : **Alger et Oran : Delor**
Tunis : Niel

Liaisons - Contacts

ST Paris : **Contrôleur Gal Castaing**
Com Pal : **J Oswald** adjoint : **Danger**
Linas - Même Nancy : **Koenig**
Belfort : **M Hacq** Lille : **R Blémant**
Marseille : **Léonard**

SN Sûreté Nationale **Moiteissier - Mondanel**
PP Police Parisienne commissaire **Gianvitti**

Section d'études (créé en 1935)
Cdt Fauque de Jonquières (1936-1938)
Capitaine Trocard (1938-1940)
 rattachée au **SRI** (créé en 1937 Ministère des Colonies)
Col Nyo - Capt Raoul Salan
Dakar : **Capt Labadie**

Services Spéciaux Étrangers
 MI 5 Paris **Jeffes**
 MI6 Paris **Wilfred Dunderdale**
 adjoint **Tom Greene**
 Décryptement (Pologne)
 " R " **Guido Langer** - " P01 " **Stéphan Meyer**



LE SR et SCR en 1936

En 1932, le service quitte son PC du 75, rue de l'Université
Pour s'installer au 2bis avenue de Tourville



Colonel Louis Rivet
Adjoint lieutenant colonel Malraison

2^{ème} Bureau E.M.A.
Colonel Gauché
Adjoint Louis Baril



Administration – Finances – Personnel – Secrétariat

Rez-de-chaussée

Colonel Bergeat

adjoint le commandant Marandet

Les sections géographiques du SR

Allemagne – URSS – Midi – Espagne - MG – AVIA

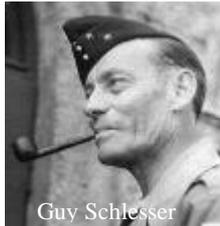
SCR - Contre-espionnage – Sécurité

1^{er} Etage

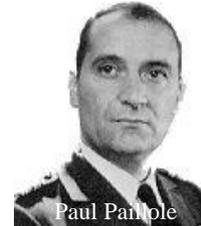
Lt colonel Guy Schlessor

Adjoint capitaine Paul Paillole

André Bonnefous



Guy Schlessor



Paul Paillole

Les diverses sections spécialisées

Allemande – Italienne – URSS – Protection du secret – Points sensibles – Menées révolutionnaires

La branche Technique

NEMO – Décryptement et chiffres - Transmission radio Photo (CRP) – Chimie et encres sympathiques.

Postes et Antennes Intérieures

BENE (Lille) - SCM (Belfort) - BREM (Metz) - SER (Marseille) – BEP (Pyrénées)

Liaisons et contacts

SR Marine section R

ST Paris (Sûreté du Territoire) - SN (Sûreté Nationale) - PP (Police Parisienne)

Sections d'études - sera rattachée au SRI (Service Intercolonial)

Service Spéciaux étrangers - Décryptement (Pologne)

Autres services (indépendant du SR-SCR)

Légion étrangère – SR- SIL-BSLE

Laboratoire chimique (Direction identité Judiciaire)

Fournisseur du CRP (Le Pigeon voyageur)



Face à l'Allemagne

Le B.R.E.M.

Bureau Régional d'Études Militaires de Metz



En juin 1930, sur ordre du colonel E. Laurent (qui succède, à H Lainey), Doudot est affecté au C.E. du Bureau Régional d'Études Militaires (B.R.E.M.) de Metz, installé à la caserne du 402^e régiment de D.C.A. à Ban-Saint-Martin, quartier Roques, en attendant de s'établir à Longeville-lès-Metz.

Dépendant de la section Allemande, le poste de Metz est face à l'Allemagne, il dispose d'antennes à Forbach et Thionville, ainsi qu'un poste à Belfort, Service de Communications Militaires, (S.C.M.). Ce poste durant la période 1928-1931, se fera tristement connaître par une affaire, mettant en cause l'intendant militaire Georges Frogé, que l'on soupçonne d'avoir volé au profit d'une puissance étrangère le plan de protection de Belfort. Travaillant pour l'Abwehr de Lindau (lac de Constance), dirigé par le major Gombart, il sera dénoncé au commandant de Robien, chef du contre-espionnage sur l'Allemagne, par un autrichien du nom du Gessmann, agent de pénétration des services Français.

Arrêté le 2 mai 1934, par les commissaires de la Sûreté, Pierre Mondanel et Jean Osvald, il fut condamné à 5 ans de prison (1). Les capitaines Raffenne et Nay, auront bien du mal à sauver le service. Le commandant Rivet qui se trouve lui aussi, en poste à Belfort, quittera cette garnison, juste avant pour prendre la direction du bureau des études du nord-est (B.E.N.E.) à Lille. Il évitera d'être cité dans une affaire à laquelle il n'est d'ailleurs pas mêlé mais qui fait grand bruit.

En 1931, Le B.R.E.M. de Metz, est sous les ordres du commandant Mangès, (replié du C.L.F.) puis quelques temps après, il passe sous l'autorité du colonel Kühnmunch, et de son adjoint le commandant Crest de Villeneuve. Le lieutenant Doudot du contre-espionnage offensif, (qui dépend du SCR de Paris, dirigé par le commandant Schlessler, et le capitaine Paillolle), fera une offre de service à l'Abwehr, il essaiera de s'introduire dans le circuit Sarrois. Son projet, discuté à Metz en petit comité, ne soulèvera pas l'enthousiasme de la centrale de Paris. Le feu vert sera néanmoins donné après l'intervention du commandant Edmond Mangès. Utilisé comme agent double, et sous la protection du BREM il s'infiltrera dans les rouages de l'Abwehr, avec l'aide de son adjoint le lieutenant Joseph Klein. Ils permettront la neutralisation de nombreux agents ennemis.(2)

Au BREM, ils pourront compter sur le soutien d'un grand nombre d'officiers appartenant à divers services.

Le 10 mai 1936, le capitaine Jean, Nicolas, Fernand Archen, qui, sous une affectation au BREM, dépendant du colonel Kühnmunch, successeur du colonel Mangès, sera détaché par ordre de service N°183 E.M.A. à un poste S.R. indépendant, au Luxembourg.

Archen, installera son P.C. *Polux*, au 250 rue Bel'Air (qui deviendra plus tard l'avenue Gaston Diderich) à Luxembourg, sous la couverture d'un marchand de vins, celui-ci transmettra durant plusieurs années des renseignements extrêmement importants sur le plan nazi d'invasion et d'annexion du Luxembourg.

(1) Condamnation dérisoire, car à cette époque l'espionnage est considéré comme un délit d'opinion judiciaire de la correctionnelle, il faudra attendre le décret-loi du 29 juillet 1939, portant modification du code pénal, pour voir apparaître la notion juridique de secret de défense, et voir enfin l'espionnage considéré comme un véritable crime contre la nation. C'est les pressions successives exercées auprès du gouvernement Daladier, par le commandant Schlessler et le capitaine Paul Paillolle, qui seront à l'origine de ce décret-loi.

(2) *Le trafic d'agent de pénétration avec un seul poste (d'un service secret ennemi) est un des plus dangereux du monde. Avec deux postes, les périls ne s'ajoutent pas, ils sont portés à une puissance x incalculable. Il est incroyable mais vrai que Doudot le continua jusque pendant la guerre. Et chaque fois qu'il partait, il risquait fort de ne jamais revenir, ce qu'il savait mieux que personne...Pierre Nord « l'intoxication, arme absolue de la guerre subversive -1971 »*

Le Bureau Régional d'Études de Metz - B.R.E.M. Longeville lès Metz

BOULAY - CST
Commissaire spéciale Stummer
HUSSIGNY
Commissaire Verdon



LONGWY - HAYANGE
Capitaine Louis Kleinmann
(venant de Forbach)

BELGIQUE
Sûreté : Robert de Foy (Chef de la Sûreté)
Verhulst (Contrôleur Général)
Jef Bléro (Commissaire Principal)
Emile Kariger (Commissaire Sûreté)
Léon Toussaint (Inspecteur Sûreté)

THIONVILLE
École Professionnelle d'Agriculture E.P.A.
Lieutenants Duchêne puis Stroup
Lieutenant **Henri de Buttet** (1938)
Adjudant chef de Cazillac
HC Luxembourgeois
Vanheegue (légation du Luxembourg)
Foltz, Kaiser, Famille Brenner
Kobach, Grets, Bomb roger
Klopp Jean, Franck Adolphe, Baratier
Postes Interrogatoires du SR:
Capitaine (cr) Frémy
Sécurité du Territoire (ST)
Commissaire Lelorrain
Philippe Pflugfelder - Auguste Clément
Compagnie Moto
TG Charles et son adjoint Sauter



LUXEMBOURG
Polux -250, rue Bel'Air
Capitaine Fernand Archen
Lieutenants Brault, Camille Scheider
André Vernier (Transmission Militaire)
René Hauth (Journaliste), Knoll (Banquier)
Martin Schiltz (Sûreté Lux) - Paul Fisch
Henri Koch Kent - Eugène et Gustave Simon
Charles Luty - M. JT de Saint Hardouin



METZ
Colonel Edmond Mangès (1931-1937)
Col Kühnmünch (1937-1938)
Du Crest de Villeneuve (1938 - 1940)
SR : Capitaines Gilotte puis Léon Simoneau (1938)
Lieutenants de Buttet, Breitel, Stroup,
Louis Scheider, François Rohmer.
Marine: Lt de Vaisseau Jacquart
Air: Capitaine de Sars
CE: **Joseph Doudot** (pseudo Toussaint-Petit Joseph)
Inspecteur Joseph Klein (pseudo Petit)
Gendarme M Hermann, François Arendt
Marcel Roux, Seiler
Chauffeurs: M Prongué et Gauchet
Gardiens: Mr Bazin (ancien Gendarme)
Fin 1937 début 1938
Lieutenant Even (remplace de Buttet mutté à Thionville)
Lieutenant Tilloy
Stagiaires en Formation pour le SR Intercolonial
Capitaine Jourdan
CST :
François Florchinger
Police Spéciale : Auguste Clément
Commissariat Central : Henri Quirin



2° Bureau
20 éme région militaire
capitaine Renault Pierre

2° Bureau
6 éme Région Militaire
Cdt Boone (1938)

Tribunal Militaire Metz
Colonel Roques
(juge d'instruction)



FORBACH
Capitaine **Roger Lafont** (1930)
Lieutenant Humm
Adjudant Cazillac
M Ostheimer

Montigny les Metz -BCR
Lieutenant Albert Rougerie

SARREGUEMINES
Sécurité du Territoire (ST)
Commissaire Maurice Veillard
Inspecteur Jacques Gérôme Willig
Chanoine François Goldschmitt
Jacques Philippe (journaliste)

NANCY - CST
Commissaire Albert Koenig

BELFORT
Commandant Lombard
Capitaine Air **André Sérot** (1938)
Capitaine Ney (CE)



SARREBRUCKE
Lt Lafont (1928)
Paul Ostheimer

LES PRINCIPAUX BUREAUX SR ET SCR A LA VEILLE DE LA GUERRE

BENE
Bureau d'Études du Nord Est

SCM
Service de communications militaires

BREM
Bureau Régional d'Études de Metz

SER
Section d'Études Régionales

BEP
Bureau d'Études Pyrénéennes

LILLE
Commandant Louis Rivet (1933-1935)
Cdt Darbou (1937-1939)- Roger Lafont
Emile Bertrand - Capt Robert Dumas
Capt Marcel Bernier- Lt Emile Rigaud
Lt André Fontès - Léon Husser- Stroup
Camille Scheider- Georges Ittel (Air)
Roger Perrin -Henri Schricke -C Grosse

Lille se repliera sur Limoges P3

BELFORT
Commandant Louis Rivet (1928-1931)
Colonel Schütz (1935-1938)
Cdt Paul Lombard (1938-1940)
Cdt Schmitt - Capitaine Nay
Gaston Pourchot (annexe de Berne)
P. Bernard - Capt Raffene - Marcel Wolff
Amédée Mauer - René Jourdeuil
René Schaller - François Kaysen
Capt de Gendarmerie : Jean Hugon
Air : Capitaine André Sérot
CST : Michel Hacq

Belfort se repliera sur Lyon P4

METZ
Colonel Edmond Mangès (1931-1937)
Col Kunhnmunch (1937-1938)- Marcel Roux
Crest de Villeneuve - Auguste Clément
Joseph Doudot- Joseph Klein- Paul Johannès
Léon Simoneau- Joseph Bazin
Lacaux Duchêne - Knoll-Louis Schneider
JPLehnertz -Albert Rougerie- Roques (Juge)
René Hauth (Journaliste) -Lacaux
Toussaint - Reinachter - Boone
CST: François Florchinger- Émile Karriger

MARSEILLE
Commandant Barbaro
Terre : Capt Gallizia
Lts Claude Martin et Perrier
MG : Capt Audierne puis Manaranche
Air : Capt Reverdy
SR Allemagne : Capt Guiraud
CE : Lt Bourdel
Guy Soucary de Landevoisin - Pigeot
Capitaine (cr) Boiron

BAYONNE
Cdt François Lullé Desjardins (1937)
Cdt David (Danton)

TOULOUSE
François Lullé Desjardins (1936 -1939)
Commandant Naura - Mlle Julien
Capitaine d'Hoffelize (1939 -1940)
Jean Guisset - Mittelhauser
et 2 Officiers de Marine
Aff Esp : Cdt Corominas et Colombier
Chiffre codage : Joseph Henry
Air : Capt de Sevin (Savignac)
Presse : Holtzer



Lt Emile Rigaud



Capt Paul Johannès

STRASBOURG

LUXEMBOURG (Polux)
Capt Fernand Archen - Cdt André Vernier
Lt Braul-Martin Schiltz- Paul Fisch
H Koch Kent - Lt Camille Scheider
Eugène et Gustave Simon - Rudy Luty
M. JT de Saint Hardouin (Ambassade de F)

NICE
Capitaine Henri Giscard d'Estaing
Adjt chef Cambours

PERPIGNAN
Capitaine Breitel - Hector Ramonatxo
Lieutenant Robert Terres - Parayre
Dorgebray (Desrués)
Filières : Canal - Pellerin - Fabre
Pascal - Badaroux

HAGUENAU

THONVILLE
Col H de Buttet - ST:Commissaire Lelorrain
Philippe Pflugfelder - Auguste Clément -
Gardes Mobiles: TG Charles et Sauter

THONON
Capitaine Gobis

BARCELONE
Hector Ramonatxo - Mgr Boyer Mas
MM Paul Foret et Paulet - d'Hénin

ANNEMASSE
Capitaine Farines

LONGWY- HAYANGE
Capt Louis Kleinmann

CHAMBÉRY
Capitaine Le Troter
Lieutenant Pigeot

TANGER
(attaché militaire du consulat de France)

PONTARLIER
Capitaine Humm

BOULAY :Commissaire Stummer (CST)
HUSSIGNY :Commissaire Verdon (CST)

ANNEMASSE
Postes d'interrogatoires :
à Gex et Bellegarde
*A la veille de la Guerre l'antenne devint
commune au SER et au SCM*

RABAT
(BCR)

Note:

En septembre 1939, au 2bis, la réorganisation est parachevée. La Centrale se repliera sur Vichy en **P1** - Le B.R.E.M. n'ayant plus de possibilités sérieuses d'agir, du fait de sa situation au centre du front va se replier sur Paris avec le Cdt de Villeneuve afin d'y reconstituer le BREP **P2**. Le Capitaine R Lafont étant parti renforcer le CLF de Lille le Capitaine Simoneau devint l'adjoint du chef de Poste. Les antennes du B.R.E.M. demeurent toutefois en place - Thionville - Hayange - Longwy et Luxembourg. L'équipe CE du capitaine Doudot est également laissée en Lorraine où l'effort de l'Abwehr s'est intensifié.

Le colonel Edmond Mangès ancien chef du BREM et le Capt P Johannès se replieront sur Clermont Ferrand afin d'y prendre la responsabilité du centre de la ZO de l'Est. Le Lt Rigaud chef du CE de Lille se repliera sur Limoges

NANCY
Commissaire Albert Koenig (CST)

FORBACH
Capitaine Roger Lafont (1928-1933)

SARREBRUCK
Paul Ostheimer

SARREGUEMINES
CST : Jérôme Willig et Maurice Veillard

La S.E.R.
Travaille presque totalement sur l'Italie elle a été créée en 1929 .Début 1935, elle sera mise en veilleuse pour raisons politiques (accord Laval avec l'Italie) Elle reprendra toute son action en 1936 En mai 1940 elle se transforme en **P5**

ORAN
(annexe du SEA Alger)

Le B.E.P
En cas de mobilisation Il était prévu qu'il serait transféré à Toulouse en laissant une antenne à Bayonne en mai 1940 il se transforme en **P6**

LES POSTES SR EN TERRITOIRE NATIONAL

A la veille de la Guerre

(D'après le Service de Renseignements 1871-1944 Henri Navarre)

Tous les postes sont censés travailler sur l'ensemble du territoire allemand mais dans la pratique des zones d'action sont dévolues à chacun d'entre eux.

Le poste d'Aix-la-Chapelle dénommé CLF (centre de liaison Français) sera d'abord déplacé à Düsseldorf puis en 1933, à Lille. Il sera camouflé sous le nom de **Bureau d'Etudes du Nord-Est – (BENE)** dont le chef est le commandant Darbou. Le Poste couvre la Belgique et la Hollande, il dispose d'une antenne à Rotterdam et d'une antenne auxiliaire à Anvers.

Le Poste de Mayence dénommé Etat Major Général Bureau de Mayence. Ce Poste sera ensuite déplacé à Metz en 1930, et prendra le nom de **Bureau Régional d'Etudes Militaires - (BREM)**, successivement commandé par le colonel Mangès, le colonel Kühnmünch et peu avant la guerre par le commandant du Crest de Villeneuve. Il agissait à travers le Luxembourg et directement sur la frontière franco-allemande. Il avait des antennes à Luxembourg, Forbach et Thionville.

Le Poste de Strasbourg dénommé Etat Major Général/Bureau de Strasbourg, sera déplacé en 1927 à Belfort et dénommé **Service des Communications Militaires – (SCM)**. Commandé par le colonel Schutz, puis par le commandant Lombard, il exerce son action sur la ligne du Rhin et à travers la Suisse. Il avait des antennes à Forbach, Mulhouse, Bâle, Zurich et Saint-Louis. De plus, du fait de l'importance de Strasbourg comme point de passage de la frontière, le SCM gardera dans cette ville une importante annexe, ainsi qu'une antenne à Haguenau. Le Poste SR de Besançon avec comme indicatif SB est spécialement destiné à la surveillance de la Suisse, il travaillera en étroite collaboration avec Strasbourg.

La Section d'Etudes Régionales – (SER) à Marseille, commandé par le commandant Barbaro, agit sur l'Italie. Elle avait été créée en 1929, afin d'assurer une meilleure coordination entre les postes de Nice et de Chambéry, qui jusque-là dépendaient chacun directement de la Centrale et avaient été transformés en annexes de la SER. Début 1935, la SER fut mise en veilleuse pour raisons politiques (accord Laval avec l'Italie) et ses annexes cessèrent de fonctionner. Ce n'est qu'en 1936 que liberté d'action lui fut rendue. En plus de ses annexes de Nice et de Chambéry, la SER installa une antenne à Annemasse, qui deviendra commune au SER et au SCM à la veille de la guerre.

La Section d'Etudes Algériennes – (SEA) Le poste est établi à Alger, il est commandé par le commandant Delor, et travaille lui aussi sur l'Italie. Ce poste avait à Tunis, commandé par le commandant Niel, une très importante annexe orientée sur la Libye et dont dépendaient des antennes à Sfax et à Médenine.

Fin 1936, lorsque la guerre civile espagnole fit apparaître une menace sur la frontière pyrénéenne, deux officiers observateurs du SR furent placés à Bayonne et à Perpignan.

Début 1937, création du **Bureau d'Etudes Pyrénéennes – (BEP)**, Dirigé par le lieutenant Lulé-Desjardins, il dispose d'une annexe à Perpignan. Le travail du BEP est orienté sur l'Espagne mais à travers celle-ci, sur l'Allemagne et l'Italie. En cas de mobilisation, il était prévu que le BEP serait transféré à Toulouse, en laissant une antenne à Bayonne. Le BEP, sera aidé dans son travail par deux postes installés au Maroc, l'un à Rabat et l'autre à Tanger (ce dernier sous la couverture de l'attaché militaire auprès du consulat de France), ainsi que par une annexe du poste d'Alger (SEA), établie à Oran.

Le Service de Renseignement Intercolonial – (SRI), Dirigé depuis le 27, rue Oudinot à Paris par le colonel Nyo avec comme adjoint le capitaine Salan. Secteur I : Schangaï : commandant Valluy – Secteur II Hanoï : colonel Levain - Secteur III Nouméa et Secteur IV à Djibouti : capitaine Trocard- Secteur V à Tananarive et Secteur VI à Dakar : commandant Jean Chrétien – Secteur VII à Brazzaville et Secteur VIII Fort de France.

(Georges Mandel qui succède à Marius Moutet en avril 1938 renforcera le dispositif).

D'autres postes seront répartis : Pays Basque Espagnol commandant Paul Monnier et M Cote – Japon : Baron – Ethiopie : M Pasteau – Mexique : Jacques Soustelle – Maroc : M Tascher – Las Palmas : EV Péri – AOF : André Rouyer et aussi Liotard, Frager etc.



F./D.

GOUVERNEMENT MILITAIRE
DE METZ & 6^e REGION

METZ, le - 9 AVR. 1937 195

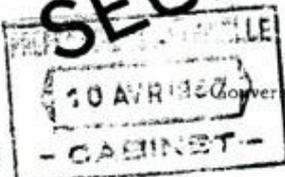
État-Major

2^{ème} BUREAU

N^o 2678 12

Téléphone : 24-75 à 24-81

SECRET



Le Général GIRAUD

Gouverneur Militaire de Metz et Commandant la 6^e Région

à Monsieur le Préfet de la Moselle

Objet:

A/s Mobilisation
de la police de
France.

à M E T Z

12 AVR. 1937

En exécution des prescriptions de la Circulaire interministérielle N^o 764 3/E.M.A.-P. du 9 Mars 1936, et de l'Instruction du Ministre de l'Intérieur du 15 Avril 1936 sur la mobilisation de la police de France, j'ai l'honneur de vous adresser, pour votre information, un exemplaire des consignes que j'ai fait établir pour le renforcement de la surveillance des frontières en cas de tension politique, de mobilisation ou d'état de siège.

Ces consignes sont destinées:

- aux Commissaires Spéciaux de BOULAY et de THIONVILLE.
- aux Commissaires Spéciaux adjoints et aux inspecteurs de police spéciale détachés dans un poste d'examen ou dans un poste de contrôle.

Les Commissaires Spéciaux de BOULAY et de THIONVILLE ont reçu directement par mes soins, leurs consignes propres et celles des divers personnels détachés dans

....

un poste d'examen ou dans un poste de contrôle de leur secteur de contre-espionnage.

P.O. Le Chef d'Etat-Major



Opus

Les Antennes du BREM

D'après Henri Hiegel : Ils disent « Drôle de Guerre » ceux qui n'y étaient pas...

Les services de l'espionnage allemand, avaient établi des postes à Cologne, Munster, Wiesbaden, Düsseldorf, Darmstadt, Stuttgart et Lindau et des antennes avancées à Pirmasens, Deux Ponts, Sarrebruck, Hanweiler, en face de Sarreguemines, Trèves et Luxembourg pour rassembler des renseignements sur la ligne Maginot et l'arrière pays.

L'état-major de l'Armée française avait établi à Longeville-lès-Metz un poste des services de contre espionnage (*2^{ème} bureau en temps de paix - 5^{ème} bureau en temps de guerre*) ; sous le nom de Bureau Régional d'Etudes Militaires de Metz (BREM).

Le BREM, avait des antennes à Thionville et à Forbach. La dernière fut dirigée par le capitaine Roger Lafond, dit *Bernard*, et Monsieur Paul Ostheimer, sous l'appellation S.A.L. (service Alsace-Lorraine).

Le poste de Metz était aussi suppléé par les commissariats de la police spéciale de Metz avec 11 employés, de Boulay avec 5, de Forbach avec 15, de Sarreguemines-Bitche avec 13 et de Thionville avec 19. Au total 63 commissaires et inspecteurs spéciaux surveillaient en 1939, la vie politique et l'espionnage allemand en Moselle.

Le commissaire spécial Jacques Gérôme Willig, sous chef de service à Sarreguemines, fut arrêté en novembre 1942 à Clermont Ferrand pour avoir participé en 1938, à l'arrestation de membres d'un réseau d'espionnage de Kleinblitterdorf-Grosbliederstroff. Willig fut condamné à mort, sans que la sentence fût exécutée. Il sera libéré le 1^{er} septembre 1944 à Metz.

Auguste Clément, inspecteur du commissariat spécial de Thionville, fut incarcéré en 1940, dans les prisons de Luxembourg et Trèves et sans doute fusillé, alors qu'officiellement il aurait été tué dans un bombardement (*témoignage de Eugène Ost*)

L'inspecteur spécial de police Joseph Klein, de Thionville fut également condamné à mort et incarcéré à Metz, mais fut libéré le 1^{er} septembre 1944.

Le chanoine François Goldschmidt, curé de Rech, et le journaliste Jacques Philippe de Sarreguemines, qui avaient des rapports avec le commissariat spécial de Sarreguemines, furent déportés à Dachau.

Des renseignements parvenaient aussi au poste de contre-espionnage de Metz de la part des 21 commissaires de police de ville, particulièrement de Basse Yutz, Creutzwald, Freyming, Forbach, l'Hôpital, Petite Rosselle, Saint Avold, Sarreguemines, Stiring Wendel et Thionville, et de la part de la gendarmerie nationale et de la garde républicaine mobile.

La Gestapo de Sarrebruck interrogea vainement le 29 juillet 1940 à la prison d'Ottweiler, Henri Quirin, inspecteur du commissariat centrale de Metz, sur le capitaine Doudot.

D'autres organismes de surveillance furent les 2^{ème} bureaux de la 6^{ème} région militaire à Metz et de la 20^{ème} région militaire à Nancy et les bureaux de centralisation des renseignements attachés à ces régions militaires.

Note : dans ses mémoires, le colonel Doudot cite aussi, le commissaire Maurice Veillard, de Sarreguemines, le commissaire Stumer, de Boulay et le commissaire François Florchinger de Thionville.



Paul Fisch

Dispositif d'alerte au Luxembourg

Sur une idée de Paul Fisch (1), et avec l'accord du Gouvernement Luxembourgeois (2) aidé en cela par le commissaire Martin Schiltz, de la sûreté publique, il sera mis en place un dispositif d'alerte, devant suppléer en cas d'agression du Luxembourg, au réseau téléphonique existant. (1) *(Suite à l'exploitation d'un renseignement de la famille Brenner, il avait appris que des commandos spéciaux de l'Abwehr étaient prévus pour préparer l'action militaire contre le Luxembourg. Leur mission consistait à occuper, dans les heures qui précéderaient l'arrivée des troupes allemandes, les principales centrales postales du Grand-Duché et le cas échéant, à les faire sauter.)* Paul Fisch est décédé le 10-12-1968. (2) M René Blum membre du gouvernement Luxembourgeois, rencontre le 17 novembre à Longwy le colonel Rivet. Après cette entrevue il sera décidé la mise en place d'un réseau d'alerte le long de la frontière Germano-Luxembourgeoise.

Archen supervisera la mise en place de ce système d'alerte, la réalisation technique consistant à installer les postes émetteurs-récepteurs à ondes courtes, sera confiée au lieutenant Brault et au sergent-chef André Vernier. Le bon fonctionnement du réseau d'alerte permettra dans la nuit du 9 au 10 mai 1940, quelques heures avant l'invasion Allemande, à de nombreux luxembourgeois, ainsi qu'aux membres du gouvernement dont la vie est en danger, de quitter le pays à temps.

Sur les indications du capitaine Louis Kleinmann du bureau de Contrôle de la circulation (B.C.C.), organisme secret de création récente, qui camoufle le bureau S.R. de Longwy, Doudot (en affectation dans cette ville depuis février 1940), et le lieutenant René Hauth (3) vont lever dans la nuit du 9 au 10 mai 1940, les obstacles qui barrent la route entre Rodange et Longwy. Ils se chargeront de la sécurité de la Grande Duchesse jusqu'à Longwy-Haut.

Le capitaine Archen, prendra la relève et permettra ainsi le repli de la légation Luxembourgeoise, jusqu'à la frontière espagnole puis Londres

(3) René Hauth, secrétaire général des « Dernières Nouvelles d'Alsace » appartenait au service du BREM comme officier de réserve. Auguste Clément, membre du service de Doudot, détaché au camp d'Euskirchen comme recruteur d'agents devenu inspecteur de la police spéciale à Thionville, fut arrêté par la Gestapo en 1940. Incarcéré à la prison du Grund à Luxembourg, puis à Trèves il n'a pas survécu.

En 1938, le commissaire principal Jef Bléro, et M. Robert de Foy de la Sûreté Belge, apporteront un grand soutien à Doudot. Robert de Foy et Jef Bléro, furent arrêtés fin juin 1940 par la police allemande, en même temps que 6 autres fonctionnaires du service.

En 1938, l'état-major de la 6ème région Militaire de Metz était installé à Châlons-sur-Marne. Le 2ème Bureau de Metz a son adresse Boulevard Clemenceau. on y trouve le commandant Boone et le colonel Mangès.

Le 10 mai 1940, lors de l'attaque allemande l'ensemble du Poste Bellevue, (Longwy et Luxembourg) se replie sur Metz.



Commande du matériel



Dispositif d'alerte radio



Commissariat spécial de Longwy
– 1940

Faute de trouver, sur le marché français un matériel adapté, il sera fait appel par l'intermédiaire du « Pigeon voyageur », à la succursale parisienne de la firme américaine « National », pour la fourniture d'émetteurs récepteurs de haute qualité. Michel Billaudot jeune ingénieur de cette firme affecté comme réserviste à la section CRP, conçut et réalisa pour le SR un émetteur de poche, dit « poste dictionnaire », qui devait notamment servir à constituer le dispositif d'alerte radio Luxembourgeois. (H Navarre page 41)

Les derniers jours du B.R.E.M.

Par le Colonel Henri de Buttet



Le BREM a été dissous à la date du 18 septembre 1939.

Les annexes de Forbach (SAL-Service Alsace Lorraine) - Thionville (EPA-Ecole Professionnelle d'Agriculture). Luxembourg (Polux) furent détachés du BREM (devenu BREP) Bureau Régional d'Etudes de Paris. EPA et Polux passèrent au poste « Bellevue » (Longwy), sous les ordres du capitaine Kleinmann dépendant du C.L.F. (chef d'escadron Darbou à Lille).

Restait à Metz un petit détachement composé de l'adjudant-chef Seiler, de Bazin et Bérard. Ce personnel relevait directement du BREP (Paris). Seiler avait des consignes concernant, les archives et le matériel. Il adressait un compte rendu hebdomadaire à Paris sur son activité et ses besoins.

Au 10 mai 1940, lors de l'attaque allemande, le poste Bellevue dut se replier précipitamment sur Metz. Le personnel, le matériel et les archives de Bellevue furent évacués du BREM non sans difficultés (*Un camion avait été perdu et ne fut rattrapé qu'à grand peine par le capitaine Kleinmann*).

Pour ma part, j'étais parti en Auvergne le 7 mai, ayant appris le 10 la nouvelle du 'coup' allemand par la radio, je m'embarquai immédiatement par le train pour Longwy. La voie était coupée près de Liart entre Metz et Mézières, le train resta en panne, et je rejoignis Paris, d'où je pus me glisser dans un train de réfugiés pour rejoindre Metz par Paris le 13 mai.

Je retrouvai le capitaine Kleinmann au BREM, mon personnel d'EPA avait déménagé tout ce qui restait de mon annexe et l'avait réuni dans les locaux du BREM. Je fis détruire sur le champ mon fichier d'annexe désormais inutile, et ne gardai que la correspondance courante.

Le 15 mai nous partîmes avec le capitaine Kleinmann sur Paris, où nous fûmes mis à la disposition du 2bis avenue de Tourville. (ne restait à Metz que le détachement de l'adjudant chef-Seiler). Comme nous appartenions au CLF nous n'eûmes pas accès aux bureaux du BREP. Je fis deux missions à Dijon et Macon pour le compte des MG (camouflage du Matériel de Guerre), qui regroupait quelques ingénieurs Luxembourgeois qui avaient des renseignements industriels et qui pouvaient circuler en Suisse.

Le 30 mai, le Commandant de Paissy qui avait pris la suite du Commandant de Villeneuve me confia la mission d'organiser le SRT (Service de recherche Technique) dans la région :

Limite est : Moselle Limite ouest : Meuse (Verdun exclu) Limite sud : Nancy (inclus)

Le 3 juin, je m'embarquai en voiture avec le capitaine Kleinmann (chauffeur Gauchet) par Belfort où Kleinmann rejoignait le Commandant Lombard, et nous arrivâmes à Metz le 4 juin.

Le 13 juin, je rentre au BREM, il est 13 heures, Seiler est parti déjeuner. Je dis à Bazin de commencer sans délai à brûler les papiers qui pourraient être trouvés et d'avertir Seiler dès sa rentrée. J'envisage le repli du poste à bref délai, je le confirmerai l'après-midi, je déjeune rapidement et vers deux heures je retourne au BREM, je vois Seiler et le mets au courant de la situation, tout doit être brûlé sur le champ. Seiler chicane, essaye de téléphoner à Paris, je passe, avec lui et Arendt qui est arrivé, l'inspection du BREM, et je découvre que des archives existent encore au sous-sol, ainsi que de nombreuses cartes : Je donne l'ordre de tout brûler.

Vers quinze heures, je me rends au 2^{ème} bureau du IV CA où je vois le commandant Bonne, qui m'explique la situation. Je suis atterré, je ne croyais pas la situation aussi grave : c'est l'abandon de Metz, avec toutes ses conséquences, il faut éviter l'encerclement à la Bazaine....mais quel chagrin !

Je rentre au BREM vers 23 heures, j'apprends que des familles sont encore à Metz : les Doudot, les Bazin, et Prongué. Par Bazin on va les avertir discrètement et les faire transporter à Nancy par le train du matin. Je vais moi-même chez Mme Doudot l'avertir en lui demandant le secret et lui recommande de n'oublier ni linge, ni papier, ni bijoux, ni valeur, de se tenir prêt dans deux ou trois heures de s'habiller chaudement.

Je me rends alors chez Arendt avec le poste de radio et nous cherchons un emplacement : la serre est visitée, l'antenne remplacera un fil de fer tendu où s'entortillent des plantes grimpantes. Pendant plus de trois heures je lui confectionne un code simple, un plan de transmissions, et mets avec lui au point sa mission, avec les signes de reconnaissance etc.. la chose est complexe car Arendt ne connaissait pas le morse.

A cette heure là au BREM, Seiler et Bazin brûlent encore les papiers dans les fourneaux du sous-sol.

Nous nous séparons d'Arendt qui conduira la famille Doudot avec sa voiture qu'il a pu mettre en marche. De mon côté je charge avec la Celtaquatre les familles Bazin et Pronguet. Je suis seul à posséder les permis de circuler nécessaires. Nous roulons vers Nancy où nous arrivons à l'aube non sans mal. Je fais mes recommandations et m'assure que chacun a un point de destination et l'argent nécessaire pour le voyage.

Nous rentrons de nouveau à Metz vers huit heures. Je fais immédiatement une première inspection du BREM pendant que Gauchet va chercher de l'essence. Je passe dans chacune des pièces du rez-de-chaussée et du sous-sol, seuls quelques papiers ont échappé dans des classeurs vides des armoires. Dans cette inspection de détails passée avec Seiler et Bazin pièce par pièce, aucune caisse de documents n'aurait pu passer inaperçue. Dans les anciens bureaux de la Marine, de l'Aviation et de MG, il y a des monceaux de meubles, mobilier des annexes et d'officiers de BREM. Au sous-sol il n'y a plus que des caisses vides. Dans un local qui servait de dépôt d'effets d'habillement sont accrochés les uniformes de divers déserteurs, j'enlève les pattes d'épaules, et les étiquettes ou sont imprimés les noms. Pendant que Seiler et Bazin brûlent ce qui a été encore trouvé, Gauchet est de retour avec l'essence nécessaire au voyage. Je prends dans l'armoire à bouquins du colonel Kühnmünch dont j'ai fait l'inventaire sommaire un dossier, j'établis des fiches d'agents avec des noms et des états civils imaginaires et des numéros fantaisistes, les fiches à l'encre fraîche appuyées sur les feuillets de carton donnent un excellent décalque qui paraît naturel. Ceci pour l'intoxication des services allemands s'ils viennent fouiller le BREM. Je 'perds' ce dossier dans l'armoire à bouquins.

Ceci fait, j'ouvre le coffre-fort du *patron*, j'y installe le contenu de deux valises d'explosifs qui avaient été laissées au garage du BREM il y a longtemps par Scheider. Je brouille les serrures. Si les boches l'ouvrent au chalumeau ils feront tout sauter.

J'ai fixé à 12 heures 30 le départ, je passe une dernière inspection du BREM, pièce par pièce, je ne trouve plus rien. Si ! dans la loge vitrée les étiquettes des clefs portant des noms « Cne de Sars » etc. Ce sont les clefs des domiciles privés. Je fais brûler les étiquettes et jeter les clefs dans le jardin. Je fais enlever les culasses des armes que nous n'emportons pas, et les fait jeter dans les buissons. Je détruis le tableau téléphonique, (j'ai déjà fait brûler l'annuaire). Je brise les lampes du Photostat et j'en démonte l'objectif que je remettrai plus tard à Mr Joux.

Bazin pleure pour ses chiens et leur laisse tout ce qu'il faut de nourriture par avance. Au moment de partir Seiler me rend compte qu'il a appliqué toutes les consignes, mais pris de scrupules il se demande s'il a le droit de partir alors qu'il n'a pas fait l'inventaire du mobilier !!!..

A 12 heures 30, nous partons pour Belfort où je pense pouvoir accrocher mon embryon de réseau.

J'avais pensé à incendier le BREM, mais je ne m'y étais pas résolu parce que :

Je ne devais pas donner l'éveil à la population qui ne se doutait de rien, le repli de la III^e Armée devait se faire dans le plus grand secret.

Je craignais, avec les explosifs contenus dans le coffre, de faire sauter le quartier et des convois stationnaient dans la rue voisine.

PS : Si il est vrai qu'une caisse d'archives, est tombée entre les mains des services allemands, et qu'aux dires de ceux-ci, cette caisse aurait été trouvée dans les locaux de l'ancien BREM (casernes Rocques) Ceci me paraît absolument impossible compte tenu de la minutie avec laquelle a été passée l'inspection.

Note du journal de marche établi par Seiler du 12 juin au 22 juin 1940 : Lorsque ayant rejoint Belfort, le commandant Lombard m'a envoyé rejoindre la Ferté Saint Aubin où je ne trouvais plus personne, je rejoignis Limoges et le commandant Gérard Dubost, et, l'armistice proclamé je rejoignis Bayonne où le poste de Lullé Desjardin me donna l'adresse de Toulouse où s'était replié le Service Central. Je rendis compte au commandant de Paisy.

Dans ce journal, Seiler affirme que toutes les consignes ont été exécutées « c'était jusqu'ici ma conviction »

La répression de l'espionnage...

N° 3040
Chambre des Députés
Session extraordinaire de 1937

En 1937, c'est un délit

Article premier.

Le premier alinéa de l'article 6 de la loi du 26 janvier 1934, tendant à réprimer les délits d'espionnage et les agissements délictueux compromettant la sûreté extérieure de l'Etat modifiée par le décret-loi du 30 octobre 1935, est abrogé et remplacé par le texte ci-après :

« Art. 6. - Sera puni d'un emprisonnement d'un mois à deux ans et d'une amende de 100 francs à 1.000 francs, celui qui, sans autorisation de l'autorité militaire ou maritime compétente, aura pris des photographies ou exécuté des dessins, levés ou opérations topographiques dans un rayon de 10 kilomètres autour d'une place forte, d'un ouvrage quelconque de défense nationale ou d'un établissement militaire ou maritime ; celui qui aura édité ou vendu ou distribué des reproductions de ces vues, levés, dessins, plans ou cartes; celui qui aura anis en vente ou détenu en vue du commerce les dites reproductions.

En 1939, c'est un crime

*A l'instigation du capitaine Paul Paillole alors chef de la section allemande de contre-espionnage
rédacteur du projet de Décret-loi*

Refonte du Code Pénal

Décret-loi du 29 juillet 1939 - **Article 75 du Code Pénal**

Sera coupable de trahison et puni de mort:

- 1° Tout Français qui portera les armes contre la FRANCE;
- 2° Tout Français qui entretiendra des intelligences avec une puissance étrangère, en vue de l'engager à entreprendre des hostilités contre la FRANCE, ou qui lui en fournira les moyens, soit en facilitant la pénétration de forces étrangères sur le territoire français, soit en ébranlant la fidélité des armées de Terre, de Mer ou de l'Air, soit de toute autre manière;
- 3° Tout Français qui livrera à une puissance étrangère ou à ses agents, soit des troupes françaises, soit des territoires, villes, forteresses, ouvrages, postes, magasins, arsenaux, matériels, munitions, vaisseaux, bâtiments ou appareils de navigation aérienne, appartenant à la FRANCE, ou à des pays sur lesquels s'exercent l'autorité de la FRANCE;
- 4° Tout Français qui, en temps de guerre, provoquera des militaires ou des marins à passer au service d'une puissance étrangère, leur en facilitera les moyens ou fera des enrôlements pour une puissance en guerre contre la FRANCE;
- 5° Tout Français qui, en temps de guerre, entretiendra des intelligences avec une puissance étrangère ou avec ses agents, en vue de favoriser les entreprises de cette puissance contre la FRANCE;

Seront assimilés aux Français, au sens de la présente section, les indigènes des pays sur lesquels s'exercent l'autorité de la FRANCE, ainsi que les militaires ou marins étrangers au service de la FRANCE.

Sera assimilé au territoire français, au sens de la présente section, le territoire des pays sur lesquels s'exercent l'autorité de la FRANCE.

SHAT 488/7-3/88/MA:
1K545 carton 17

Départ de Doudot pour l'A.F.N. et après ..

Joseph Doudot quittera le Luxembourg, dans la nuit du 9 au 10 mai 1940.

Il rejoindra sa nouvelle affectation provisoire à l'état major de l'Armée Belge sous les ordres du major René Mampuy, chef de la deuxième section de EMGA.

Recherché par les services allemands, le 20 juin 1940, sur ordre personnel du capitaine Paul Paillole, il se repliera sur Alger, convoyant avec lui 15 caisses d'archives. Il sera aidé par le Père Laurent bibliothécaire au Vatican.

Après une période au TR 119 d'Alger, il sera affecté en 1941 à Casablanca, aidant à la mise en place de TR 120. *(qui sera désormais et jusqu'à la libération l'indicatif du service de contre-espionnage clandestin TR). Résidant Boulevard de la Marne à Casablanca, Mme Doudot rendra service à Joséphine Backer en traitement médical dans cette ville. L'artiste quittera le Maroc en 1942. Avec l'aide du capitaine Abtey, elle accomplira au profit de la France libre une mission secrète au Portugal. Elle sera honorée par l'attribution de la Légion d'honneur à titre militaire et de la croix de guerre avec Palme.*

Peu après le débarquement allié en AFN, en novembre 1942, Doudot quittera Casablanca, pour rejoindre Alger.

Toujours sur indication du commandant Paul Paillole il quittera Alger pour Londres le 5 mai 1944 Il sera affecté à une unité alliée de contre-espionnage destinée à assurer, lors de la Libération des territoires occupés, la sécurité des opérations militaires. (SCI Spécial Counter Intelligence Unit ou Task Force). Il rentrera en France avec le 21^{ème} Groupe d'Armée Anglo Canadien du Général Montgomery.

le 3 septembre il sera mis à la disposition du 12^{ème} Groupe d'Armée Américain du Général Omar Bradley.

Les 11 et 12 septembre 1944, il retrouvera le Luxembourg.

Le 2 octobre 1944, il part pour Spa et Aix-la-Chapelle.

Le 4 avril 1946, le quartier général des Forces Armées Américaines en Europe décernera au Commandant Joseph Doudot la médaille de la Liberté avec palme en bronze.

Transfert d'archives

Extrait du Bulletin AASSDN n° 137 page 13. Deux jours avant l'armistice de Rethondes, le capitaine Paul Paillole (adjoint au chef du 2^{ème} Bureau (S.C.R) en mission à Marseille pour l'installation du futur PC clandestin du réseau S.S.M./F./T.R.) demandait au chef du BCR (Bureau central de renseignements, ancêtre des Bureaux de Sécurité Militaire) de Marseille de mettre en route par bateau, à destination d'Alger un spécialiste des affaires allemandes, le capitaine Joseph Doudot, le plus remarquable de nos techniciens du contre-espionnage.(C.E.).

Doudot devait convoier le double des archives du C.E. Français (fichiers et dossiers) constitué à Marseille depuis le 1^{er} septembre 1939 sur l'ordre extraordinaire de lucidité, du colonel Schlessler chef du S.C.R.

Joseph Doudot parvint à Alger quelques jours plus tard et remit au lieutenant-colonel Chrétien, chef des B.C.R. d'A.F.N., les trois ou quatre tonnes d'archives qui devaient servir de base à la documentation nécessaire au travail ultérieur de la Direction de la Sécurité Militaire d'Alger.

On sait dans quelles conditions nos moyens de C.E. furent sauvegardés et renforcés en A.F.N. de juin 1940 à novembre 1942.

Seul organisme Central, a avoir mis en place hors de la métropole et dès juillet 1940, une structure d'accueil apte à faire face à la situation que devait créer la reprise de la lutte contre l'Axe, la Direction des Services Spéciaux traditionnels et notamment la Sécurité Militaire et le C.E., furent en mesure d'assumer dès novembre 1942 et sans solution de continuité, leur mission nationale depuis Alger.

629. Doudou, Marie, wo. Nizza, * Stuttgart.
 630. Doudot, LNO, wo. Lu., * Wiesbaden.
 631. Doudot, FNO, wo. Metz, Bärenstr. 5 od. 7, * Wiesbaden, Ad. 22.
 632. Doudot, wo. Diezshofen, * Wiesbaden, □ W. 130.
 633. Dosa, wo. Metz, 7 rue de Verdun, (III A), O FND.
 634. Duval al. Haroun. al. Lambert, etwa 60 Jahre. FNA. wo. Paris.

Avis de recherche de la Gestapo

Modèle N° 2

REPUBLIQUE FRANÇAISE
ARMÉE FRANÇAISE

ORDRE DE MISSION

(Militaire)

CORPS OU SERVICE *1^{re} Région, B.C.R.*

Numéro d'ordre _____ Délivré par *1^{er} Chef de B.C.R.*
 Nom *Doudot* Mission *raison avec S.E.A. (1) et venir de nuit, à partir de la mission*
 Prénoms *Jules* Degré *admission*
 Grade *Capitaine* Mode de transport *Bateau*
 Matricule _____ Lieu de naissance *Alger (pêche)* *à Bastille le 20 juin 1940.*
 Recrutement _____
 Date de naissance *7/10/02* Grade et nom de l'autorité qui délivre l'ordre *Commandant*
 Ville et département *Paris* *Paul Lécuyer 1^{er} B.C.R.*
 Corps ou service *E.M. B.C.R.* Signature _____
 Numéro de la carte d'identité (ou de l'attestation d'état) _____
 Numéro de l'acte individuel de l'homme _____
 Signature de l'expéditeur *Doudot*



(1) S.E.A. (Section d'Etudes d'Algérie) dénomination du poste central des SERVICES SPECIAUX de la D.N. pour l'A.F.M. (N.d.R.)



Avant son départ et à bord du Champollion



XV^e REGION
Commission de Port de Marseille
ETAT-MAJOR de Membre Militaire
N° 9/595, P

Marseille, le 21/7 1940.
Bas-Fort Saint-Nicolas
Téléph. D. | 54-34
61-80

Le *Colonel Galy* Membre Militaire de la Commission de Port de Marseille à Monsieur le Capitaine Doudot

En réponse à votre demande du 21/7/40.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que A place de A classe sera réservée en faveur de sur le vapeur S.S. Cambon de la Cie Misc partant pour Alger le 9 août à 11 heures.

Munis du présent avis et des pièces précisant leur position militaire ou leur identité :

1° - LES PASSAGERS VOYAGEANT A LEURS FRAIS retireront leurs billets (tarif militaire) directement auprès de la Compagnie de Navigation.

2° - LES PASSAGERS VOYAGEANT AUX FRAIS DE L'ETAT devront, pour retirer leurs billets auprès de la Compagnie de Navigation se munir d'un bulletin provisoire d'embarquement établi par l'intendance desservant leur résidence du moment.

L'arrivée au port d'embarquement doit avoir lieu la veille de l'embarquement quand celui-ci est fixé avant 12 heures et le jour même quand il a lieu après 12 heures.

P. O. Le Chef de Port de Marseille



REMARQUES IMPORTANTES

1. - Les officiers et sous-officiers affectés au Maroc doivent se présenter à l'arrivée du bateau à Casablanca aux représentants de la Base d'Opérations et Adjoints au fur et à mesure des 1^{re} classes; sous-officiers à la suite à usage des 2^e classes. Ceux arrivant par Oudjda via Oran, doivent obligatoirement se présenter au Régulateur militaire d'Oudjda (gare d'Oudjda).

T. S. V. P.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Régulation de passage
3^e CLASSE
KOUATRIÈME CLASSE
avec vivres

SERVICES MARITIMES POSTAUX

ENTRÉE
de FRANCE, l'ALGÉRIE, la TUNISIE, la TRIPOLITAINE et le MAROC

Le Représentant du Ministère de l'Intérieur près les Compagnies concessionnaires des services maritimes postaux entre la France, l'Algérie, la Tunisie, la Tripolitaine et le Maroc,

Agissant en vertu des dispositions de l'article _____, article du cahier des charges régissant l'exploitation de ces services.

D'après l'autorisation d'embarquement délivrée le _____ par M. le Préfet des Bouches-du-Rhône requérant Monsieur le Représentant de la Compagnie _____ à Marseille, à faire recevoir à bord du Paquebot _____, qui partira le _____, comme passager de 3^e classe, avec vivres M. DOUDOT née CREUSEZ et ses deux enfants (14 et 11 ans 1/2) se rendant à ALGER.

Signature de l'expéditeur : *Doudot*
110 kgs de bagages

(1) Imputé sur les fonds du chapitre 11 art. 5 du budget de la Vice-Présidence du Conseil.

La dépense de ce passage sera _____

à Marseille, le 13 janvier 1941
Pour le Préfet :
Le Chef de District délégué,
P. O. Le Chef de Bases,

Vu et approuvé _____

C. - R. 2

Port de Casablanca

LAISSEZ-PASSER N° 9.182

Tout le Port

Valable seulement pour

Nom et prénom *Carlier Jean* nationalité *Française*

Age *39 ans* profession *Comptable*

domicile *Casablanca*

Valable pour la Ville de Casablanca, le 25 Mars 1941

Le Commissaire de la Police de Port

HEADQUARTERS
WESTERN TASK FORCE

J. DOUDOT is authorized to circulate generally in territory controlled by the WESTERN TASK FORCE.

By order of the Commanding General
Wilson H. Smith
Lieut. Colonel
Deputy Provost Marshal
W.T.F.

Port de Casablanca

LAISSEZ-PASSER N° 5010bis

TOUT LE PORT

Valable seulement pour

Nom et prénom *CARLIER Jean* nationalité *Française*

Age *40 ans* profession *Comptable*

domicile *Casablanca*

Valable pour la Ville de Casablanca, le 23 avril 1942

Le Commissaire de la Police de Port

COMMISSARIAT SPECIAL
POINTS DE FRONT

19 AVR 1944

TO INNSBRUCK

COMMISSARIAT SPECIAL
POINTS DE FRONT

15 AVR 1944

TO INNSBRUCK

VALIDE EXTENDED
VALIDITY PROLONGED

TO AUGOUAU 13. 28. 44

PREMIER MINISTRE DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE DU MAROC

RÉGION DE RABAT

PASSEPORT N° *1835*

Cote: *VINGT-CING* FRANCE

Nom *Delcourt*

Prénoms *Jean Pierre*

Nationalité *FRANÇAISE*

Lieu et date de naissance *Almentiers (May)*

Le 7 novembre 1901

Profession *industriel*

Domicile *RABAT*

16 rue du Roussillon

-1- A 026620

Jean CARLIER

Ville de Casablanca - N. N. de la Mer - N. N. de la Mer - CASABLANCA

POSTAL SERVICE

INTERNATIONAL AIRMAIL

1944

TO INNSBRUCK

103/60

22 Dec 44.

Movement Order

Captain J. DOUDOT (French Army).

Identity Card no. A 05637

You will proceed on duty to H. Q. 12 Army Group for liaison purposes on or about 23 Dec 44. You will return to 21 Army Group on the completion of your mission.

R.S. Bandy Major
Commanding 103 S.C.I. Unit

Ordre de mission permanent
valable jusqu'au 31 Dec 1945

Monsieur *J. DOUDOT*

Le titulaire de ce passeport permanent est autorisé à circuler librement dans le territoire sous le contrôle de la Force Publique et de la Police Nationale.

Credentials
Valid until 31 Dec 1945

The bearer, *J. DOUDOT*

is a member of the BUREAU OF MILITARY SECURITY...

Credentials.

French and Allied Military and civilian Authorities are requested to authorize the undersigned to proceed freely in any territory.

The *Capt. DOUDOT Joseph* (Rank) attached to U.S.A. French Liaison Mission of Luxembourg-Lorraine.

Ordre de mission permanent.

Le titulaire de ce passeport permanent est autorisé à circuler librement dans le territoire sous le contrôle de la Force Publique et de la Police Nationale.

Cet officier est autorisé:

1) à porter une arme, soit en civil, soit en militaire.

2) à circuler avec tout moyen de transport et à être accompagné éventuellement pour les besoins de sa mission, de personnes civiles et militaires dont il n'a pas à faire connaître l'identité.

3) à requérir l'aide et la protection des membres des Forces Alliées, de tous agents de la force publique en cas de besoin et l'assistance de tous fonctionnaires français pour l'exécution de sa mission.

Le Chef de Section *SARTORY*
Chef de service de la Police.

Fiche allemande sur Doudot

Stapostelle de Saarbrücken le 14 septembre 1940

Page 1

traduction

SECRET

Document 152 Projet (*Esquisse, brouillon*)

DONNEUR D'ORDRE
(*tampon : Geheime Reichsfashe*)

I - Quel service d'information

- 1./ Pays agresseur : France
- 2) Receveur d'ordre : 1. Monteur – électricien Matthaüs Eberle
2. Suppléant : Ferdinand Kemmer

II – Identité du receveur d'ordre

1. Nom : TOUSSAINT
2. Prénom :
3. Nom de code ou surnom, pseudonyme : Dudo, Surnom « Ass » (atout)
4. (illisible)
5. Age : environ 40 ans
6. Lieu de naissance : Saint-Avold ou environs
7. Profession : Employé du BREM (Bureau Régional d'Etude Militaire)
8. Domicile : Longeville (actuellement inconnu)
9. Logement : à proximité du bureau du BREM
10. Lieux de séjours temporaires : Luxembourg, Belgique et Pays-Bas
11. Nationalité : France

III – Description du receveur d'ordre

1. Taille : environ 170 cm
2. Corpulence : moyenne

A la

Police secrète de l'Etat prussien
Service de la Police secrète
Division III

A l'attention de Monsieur le Directeur du gouvernement Dr. Best
Ou son suppléant

Berlin SW11 (secteur Ouest 11)
Prinz - Albrecht-Strasse 8

Geheim!

Bezeichnung: Stempel: *Ass*
Der Mitter beschränkt sich auf den deutschen Sprachraum

Auftraggeber.

I. Mitter (Auftraggeber):
1. Pseudonym: **Frankreich**
2. Tätigkeitsbereich (Code: 1.) Elektronenteur Matthaüs **E B E R L E**
2.) Vertreter Ferdinand **K E M M E R**

II. Bescheiniger (Auftraggeber):
1. Name: **T O U S S A I N T**
2. Pseudonym:
3. Code oder Surname: **DUDO**, **Dudo**, **Spitzname: Ass** (Truppname),
4. Geburtsort:
5. Geburtsdatum: ca. 40 Jahre alt
6. Wohnort: **St. Avold** oder Umgebung
7. Beruf: **Beamter des BREM** (*Bureau Régional d'Etude Militaire*)
8. Wohnort: **Longeville** (jetzt unbekannt)
9. Wohnort: **in der Nähe des Büros des BREM**
10. Sonstige Wohnorte: **Luxemburg, Belgien und Holland**

III. Dienstort: **Frankreich**

IV. Beschreibung des Bescheinigers:
1. Größe: **ca. 170 cm**
2. Gestalt: **mittlere Gestalt**
(Hautfarbe, Haare, Augenfarbe, etc.)

Dr. Best
Präsident des Reichs
Minister des Innern
Postfach 11
1 A am Ende Poststraße Nr. 11
— der Reichsstadt —
B e r l i n S W 1 1
Geheime Reichsfashe

traduction

VII. Woher stammen die Mitteilungen über den Auftraggeber?

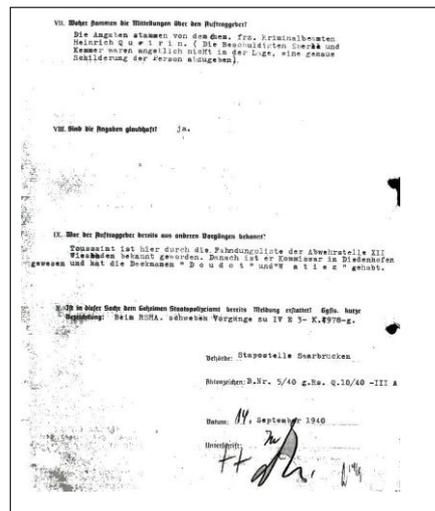
Die Angaben stammen von dem Chem. frz. Kriminalbeamten Heinrich Quirin. (Die Beschuldigten Eberle und Kemmer waren angeblich nicht in der Lage, eine genaue Schilderung der Person abzugeben).

VII - D'où viennent les informations sur le preneur d'ordre ?

Les données proviennent de Heinrich Quirin, autrefois employé du service français de criminalité. (Les inculpés (ou prévenus) Eberle et Kemmer n'étaient apparemment pas en mesure de faire une description précise de la personne)

VIII. Sind die Angaben glaubhaft? ja.

VIII – Les renseignements sont-ils crédibles ? oui.



IX. War der Auftraggeber bereits aus anderen Vorgängen bekannt?

Toussaint ist hier durch die Fahndungsliste der Abwehrstelle XI Wiesbaden bekannt geworden. Danach ist er Kommissar in Diedenho gewesen und hat die Decknamen " D o u d o t " und " W a t i e z " gehabt

IX – Le donneur d'ordre était-il connu pour d'autres affaires ?

Toussaint s'est fait connaître ici par la liste des personnes recherchées par la police. Il a été ensuite commissaire à Thionville et a eu le nom de couverture de « DOUDOT » et « Watiez ».

X. Ist in dieser Sache dem Geheimen Staatspolizeiamt bereits Meldung erstattet? Ggfis. kurze Bezeichnung: Beim RSHA. schweben Vorgänge zu IV E 3- K. 4978-g.

X – Dans cette affaire le service de la police secrète a-t-il été averti ? Le cas échéant par de brèves indications : aux RSHA. Affaires en suspens sur IV E3 – K. 4978-g.

Administration : STAPOSTELLE Saarbrücken (Service de la Stapo ? = Gestapo ?)

Behörde: Stapoestelle Saarbrücken

Numéro du dossier : B. Nr. 5/40 g.Re.Q. 10/40 – III A

Aktenzeichen: B.Nr. 5/40 g.Rs. Q.10/40 -I

Date : 14 septembre 1940

Datum: 14. September 1940

Signature La personne a signé « par ordre ».

Unterschrift:

Handwritten signature and initials, including 'HH' and a large signature.

29 ans plus tard ... l'Invitation de l'Abwehr

En mars 1969, Doudot va recevoir une lettre bien particulière.

Il s'agit d'une invitation pour participer au congrès des anciens de l'Abwehr qui doit se dérouler à Bingen sur le Rhin les 19 et 20 avril 1969.

Le syndicat d'initiative de Bingen a fourni à l'Amicale de l'Abwehr un plan de la ville pour chaque participant. Il est prévu en dehors de la réunion et du dîner, une visite facultative d'une grande cave de vins et une promenade aller et retour en bateau jusqu'à Saint Goar.

Doudot précise: J'ai accepté de participer à ce congrès où je verrai sans doute d'anciens adversaires. J'ai déjà reçu deux lettres d'anciens colonels de l'Abwehr qui me disent leur joie de faire enfin ma connaissance.

Luxemburger Wort 15 avril 1980

Le neveu du Colonel Doudot assassiné en Belgique

La presse belge vient de relater longuement les circonstances de l'assassinat, près de Charleroi, de M. François Creusen, âgé de 47 ans, père de quatre enfants. Le mobile du crime était le vol de la voiture de la malheureuse victime. Sur le point d'être arrêté, l'assassin s'est suicidé.

Dans le livre de Henri Koch-Kent, «Doudot, figure légendaire du contre-espionnage français», nous trouvons les indications suivantes concernant la famille Creusen:

«Doudot avait des attaches familiales en Belgique par sa femme, née Creusen, une Belge d'origine néerlandaise. Son beau-père était chef de gare à Herbesthal, gare frontière entre Liège et Aix-la-Chapelle.

Au cours de la guerre 1914-1918, Franz Creusen, le beau-frère de Joseph Doudot, fit partie du service de renseignements alliés, devenu célèbre sous le nom de «La Dame Blanche». Arrêté par les Allemands à l'âge de vingt-trois ans, il fut condamné à mort. Laurent Lombard



Franz Creusen

lui a consacré un livre: «Le fusillé vivant». Comme Creusen avait été enlevé de force en territoire hollandais par des policiers allemands en civil, la reine des Pays-Bas avait vigoureusement protesté, auprès des autorités allemandes, contre la violation de la souveraineté de son pays. En même temps, la reine Wilhelmine avait insisté sur le fait que le condamné à mort étant né aux Pays-Bas, à Wybré, elle le considérait comme un de ses sujets. L'intervention royale sauva la vie de Franz Creusen. Les Allemands promirent de ne pas le fusiller aussi longtemps que la Hollande resterait neutre.

Après la Première Guerre mondiale, l'empereur Guillaume d'Allemagne, vaincu et détrôné, était venu se mettre à l'abri aux Pays-Bas. A ce sujet, Lombard écrit dans «Le fusillé vivant» ce qui suit: «Le responsable de la grande tuerie fuyait le châtiement. Creusen conçut le dessein de le capturer vivant et de le livrer aux Alliés. L'audacieux complot fut sur le point de réussir, mais, à la suite d'une défection, il échoua. Arrêté par les autorités hollandaises à qui il avait dû son salut deux ans plus tôt, Creusen subit une nouvelle et très pénible détention de six longues semaines à la prison d'Utrecht.

Après la guerre, Franz Creusen (le père de François, la victime du crime de Charleroi), fit partie de la police judiciaire belge. Attaché surtout à la surveillance des agents allemands, il fut arrêté, peu après l'invasion de la Belgique, par la police hitlérienne. Finalement relégué dans un camp de concentration, il décéda prématurément, à la suite des traitements qui lui furent infligés. ■

Quelques jours avant sa mort, M. François Creusen avait assisté à l'enterrement de son oncle, le Colonel Doudot, qui eut lieu récemment à Altrippe (Moselle).



VUE D'ALTRIPPE PRISE DEPUIS LE CALVAIRE



LE CALVAIRE D'ALTRIPPE CONSTRUIT SUR L'EMPLACEMENT PROBABLE D'UNE
FORTERESSE ROMAINE

PHOTOS PRISES ENTRE 1893 ET 99

Le Colonel Joseph Doudot est décédé le 23 mars 1980

Altrippe le 25 mars 1980



L'adjudant major Johnny Schmidt (*)
Exécute au clairon
la sonnerie aux Morts
et le Chant des Partisans
(*) membre associé de l'AASSDN

Le curé de la paroisse, M. l'abbé Dosda a célébré la messe d'enterrement, puis on écouta dans le plus profond recueillement, les discours de MM. Porte, Koch Kent, Leonardi et Keib dont chacun, à sa manière, trouva les mots qu'il fallait pour rendre Hommage au disparu.

M Emile Krieps, ministre de la Force Publique, s'était fait représenter par le lieutenant-colonel Camille Biver. La Fédération des victimes du nazisme, enrôlés de force avait délégué M. André Frisch, président de la section du Luxembourg.

M. Anselme Glat, délégué départemental de l'Amicale des Anciens des Services Spéciaux de la Défense Nationale française, représentait l'association des officiers de la Région de Thionville.

Un message de S.A.R. le Grand-Duc

M. Koch Kent donna lecture d'un message de Son Altesse Royale, le Grand-Duc Jean de Luxembourg, ainsi rédigé :

C'est avec une profonde émotion que j'apprends la triste nouvelle de la disparition du colonel Doudot, figure légendaire du contre-espionnage de la deuxième guerre mondiale.

En présentant mes condoléances attristées à la famille du défunt je rends hommage à ce grand résistant qui prit une part courageuse dans la lutte pour la libération de sa patrie ainsi que du Grand-Duché de Luxembourg auquel il était profondément attaché.

Joseph Doudot est décédé à l'âge de 77 ans
il repose désormais au cimetière de son village natal
Altrippe en Moselle



ANNALS

1894-1895

The Hon. Secy of State, DEPT. OF STATE, Wash. D.C.

The annexation of the Hawaiian Islands by the United States has been a subject of much interest and discussion. The Hon. Secy of State, Mr. Blaine, has issued a circular letter to all the Consuls of the United States in the Hawaiian Islands, containing the following instructions:

From September 1894 to March 1895, the Hawaiian Islands were under the control of the Provisional Government of Hawaii, which was established by the Hawaiian people. The United States has recognized this Provisional Government as the legitimate government of the Hawaiian Islands, and has issued a circular letter to all the Consuls of the United States in the Hawaiian Islands, containing the following instructions:

Early in July 1895, the Hon. Secy of State, Mr. Blaine, issued a circular letter to all the Consuls of the United States in the Hawaiian Islands, containing the following instructions:

From July 1895 to March 1896, the Hawaiian Islands were under the control of the Provisional Government of Hawaii, which was established by the Hawaiian people. The United States has recognized this Provisional Government as the legitimate government of the Hawaiian Islands, and has issued a circular letter to all the Consuls of the United States in the Hawaiian Islands, containing the following instructions:

On March 1896, the Hon. Secy of State, Mr. Blaine, issued a circular letter to all the Consuls of the United States in the Hawaiian Islands, containing the following instructions:

On March 1896, the Hon. Secy of State, Mr. Blaine, issued a circular letter to all the Consuls of the United States in the Hawaiian Islands, containing the following instructions:

George R.I.

George the Sixth by the Grace of God of Great Britain, Ireland and the British Possessions beyond the Seas King Defender of the Faith Emperor of India and Governor of the Most Excellent Order of the British Empire to Captain Joseph, Nichol Donald French Army

Granting

Whereas We have thought fit to nominate and appoint you to be an Honorary Member of the Military Division of Our said Most Excellent Order of the British Empire We do by these presents grant unto you the Privilege of an Honorary Member of Our said Order and hereby authorize you to have held and enjoy the said Privilege and Rank of an Honorary Member of Our said Order together with all and singular the privileges thereto belonging or appertaining

Given at Our Court at Saint James under Our Sign Manual and the Seal of Our said Order the Twelfth day of June 1886 in the Tenth year of Our Reign

By the Queen's Command
Edmund G. [Signature]
Lord Chamberlain

Grant of the dignity of an Honorary Member of the Military Division of the Order of the British Empire to Captain Joseph, Nichol Donald.

SECRET

1894-1895

The Hon. Secy of State, DEPT. OF STATE, Wash. D.C.

The Hon. Secy of State, Mr. Blaine, has issued a circular letter to all the Consuls of the United States in the Hawaiian Islands, containing the following instructions:

From September 1894 to March 1895, the Hawaiian Islands were under the control of the Provisional Government of Hawaii, which was established by the Hawaiian people. The United States has recognized this Provisional Government as the legitimate government of the Hawaiian Islands, and has issued a circular letter to all the Consuls of the United States in the Hawaiian Islands, containing the following instructions:

Early in July 1895, the Hon. Secy of State, Mr. Blaine, issued a circular letter to all the Consuls of the United States in the Hawaiian Islands, containing the following instructions:

From July 1895 to March 1896, the Hawaiian Islands were under the control of the Provisional Government of Hawaii, which was established by the Hawaiian people. The United States has recognized this Provisional Government as the legitimate government of the Hawaiian Islands, and has issued a circular letter to all the Consuls of the United States in the Hawaiian Islands, containing the following instructions:

On March 1896, the Hon. Secy of State, Mr. Blaine, issued a circular letter to all the Consuls of the United States in the Hawaiian Islands, containing the following instructions:

On March 1896, the Hon. Secy of State, Mr. Blaine, issued a circular letter to all the Consuls of the United States in the Hawaiian Islands, containing the following instructions:

Pierre NORD nous révèle les secrets de « L'Intoxication »

LE colonel Brouillard, alias Pierre Nord, a écrit un tel nombre de romans d'espionnage qu'on avait fini par perdre de vue l'essentiel, à savoir qu'il a lui-même appartenu au contre-espionnage et qu'il connaît donc admirablement la question.

Il vient d'ailleurs d'en faire la démonstration en publiant chez Fayard un livre dans lequel il nous révèle les secrets de « L'INTOXICATION ».

Il y a plus de 25 ans que l'idée de ce livre lui trottait en tête, mais le général Louis Rivet, chef du S.R. français en 1939-40, lui avait conseillé d'attendre. Dans « L'INTOXICATION », Pierre Nord soulève seulement un coin du voile, mais les lumières qu'il jette sur ce délicat sujet passionneront le lecteur.

J'ai rencontré Pierre Nord lors de son dernier séjour à Paris — il habite Monte-Carlo — et, tout en tirant sur une grosse pipe de bruyère, il a bien voulu me parler « métier ». Mais d'abord, l'intoxication, c'est quoi au juste ?

« C'est amener l'ennemi à raisonner juste sur des données fausses. Donc l'alimenter en faux renseignements pour qu'il mène sa guerre ou sa politique en aveugle et en paralysité ».

En 1939-40 l'intoxication n'en était qu'à ses premiers balbutiements car, à l'époque, espionner signifiait, en termes clairs, se procurer des renseignements sur l'adversaire. Or depuis, et c'est là un changement considérable, non seulement on continue à rechercher des renseignements, mais on s'arrange pour tromper l'ennemi en lui faisant parvenir de faux renseignements.

L'AFFAIRE TOUKHATCHEVSKY

« La plus belle opération d'intoxication, m'a confié Pierre Nord, est à mon avis celle qui fut montée en 1937 par Heydrich, l'adjoint de Himmler, contre le maréchal Toukhatchevsky, chef d'état-major de l'armée soviétique. Heydrich s'est arrangé pour fabriquer de faux documents qui prouvaient que l'état-major de l'armée rouge complottait avec les Allemands contre Staline. Le plus difficile fut de faire parvenir les dits documents à Staline sans que celui-ci puisse avoir des doutes sur leur véritable origine. Mais les résultats dépassèrent les espérances de Heydrich, puisque Staline décapita littéralement son armée en faisant fusiller 3 maréchaux sur 5, 14 généraux d'armée sur 16, 60 généraux de corps d'armée sur 67, 357 généraux de division et de brigade, ses 8 ami-



raux et 35 000 officiers. Une véritable hécatombe, qui explique les revers subis par l'armée rouge en 1941 ».

Pierre Nord m'explique ensuite comment fut constituée la force « A », le premier centre du S.R. franco-anglo-américain, qui fut constitué en 1942 après le débarquement allié en Afrique du Nord. Les Britanniques étaient déjà passés maîtres dans l'intoxication et l'entrée des Américains dans le circuit, avec d'immenses moyens financiers, allait élever des résultats que Pierre Nord révèle :

« L'offensive de Tunisie contre les Allemands ne fut possible que grâce à de faux renseignements livrés à l'ennemi. Pendant que nous attaquions au nord les réserves blindées de Rommel escadronnaient dans le golfe de Gabès, où il ne se passa rien. La destination même de l'armée qui débarqua en Afrique du Nord ne put être décelée par les Allemands qui l'attendaient à Malte, en Sicile et même en Grèce. Quand les Alliés débarquèrent en Sicile, les deux divisions allemandes du secteur étaient en train de repasser le détroit de Messine pour aller en Calabre. Ensuite, Rommel fut nommé commandant en chef en Grèce, où il ne se passa rien. Le 1^{er} panzer faisait mouvement de France en Grèce et la flotte de torpilleurs allemands de Méditerranée cinglait vers la Grèce, tout cela sur des renseignements d'intoxication. On peut dire qu'à partir de 1942, nous avons été les maîtres du jeu parce que l'Abwehr était aveugle en Afrique du Nord ».

L'auteur de l'inoubliable « MES CAMARADES SONT MORTS » raconte pour la première fois

comment les agents de l'Abwehr parachutés en Afrique du Nord avec argent et postes émetteurs furent cueillis à leur arrivée par le S.R. français et « retournés » aussitôt. Jusqu'en 1944, les Allemands recevront ainsi des informations « orientées » par les postes émetteurs de leurs agents, manipulés par des officiers français. La réalité dépasse, une fois encore et de très loin, la fiction.

COUP DE CHAPEAU AU MOSELLAN DOUDOT

« L'un des officiers manipulateurs, m'a confié Pierre Nord, était Doudot, un Mosellan, un des maîtres du S.R. français. Doudot est aujourd'hui à la retraite dans un petit village des environs de Fénétrange. Doudot, alias Toussaint, alias Gaston, alias Carlier, et j'en passe, fut le seul agent français qui, à ma connaissance, réussit avant la guerre à se faire recruter sous des identités différentes par trois postes de l'Abwehr à qui il se fit un devoir de livrer de faux renseignements. A leur réunion annuelle de 1968, les anciens de l'Abwehr rendirent d'ailleurs hommage à Doudot en l'invitant en Allemagne. Avoir appartenu, en même temps, à trois postes de l'Abwehr sans éveiller les soupçons était à leurs yeux un exploit qui méritait un coup de chapeau ».

Parlant de la Lorraine, Pierre Nord ajoute : « Pour nous, vieux soldats, Metz a toujours été la capitale militaire de la France, et surtout la capitale des services secrets français. Le poste essentiel du S.R. à Metz, le

« Brem », a toujours été commandé par des Lorrains et l'un d'eux, le colonel Mangin, reste pour nous le chef moral par excellence, le meilleur de tous, le formateur des élites de notre S.R. ».

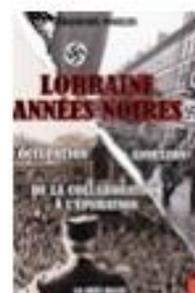
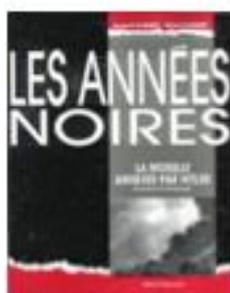
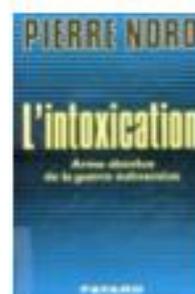
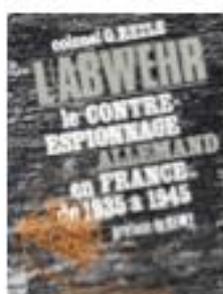
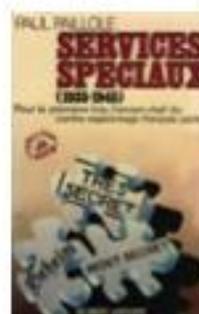
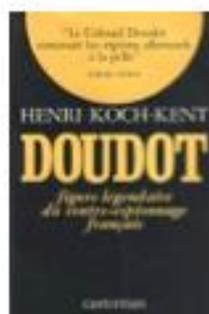
Je ne pouvais pas quitter Pierre Nord sans lui demander ce qu'il pensait de la 5^e Colonne. Sa réponse apporte de l'eau au moulin du Luxembourgeois Henri Koch, qui démonta les mécanismes de ce mythe dans son excellent livre paru au début de l'année : « 10 MAI 1940 AU LUXEMBOURG ».

« La 5^e Colonne, m'a assuré Pierre Nord en tirant paisiblement sur sa pipe, est un bobard de démoralisation dont je me suis longtemps demandé s'il n'avait pas été orchestré systématiquement par les Allemands pour démoraliser les Français. En somme, une sorte d'intoxication collective. Je ne le crois pas. Je n'ai trouvé aucun indice, aucune consigne allemande tendant à accréditer en France le bobard de la 5^e Colonne. Sur le front, il s'agissait des hallucinations de types énervés, de types anxieux. On voyait des signaux lumineux quand il s'agissait de reflets de lune ou du halo des usines ou des hauts-fourneaux. On voyait des parachutistes, des espions... Je le répète : il n'y a pas eu de 5^e Colonne. Ce n'est pas vrai ».

Voilà une déclaration qui a le mérite d'être débarrassée de toute circonlocution et il n'était pas inutile que Pierre Nord en fut l'auteur, compte tenu, dirions-nous... de ses états de services.

Roger BRUGE.

Il faut lire...



Voir aussi : [le site Internet AASSDN](#)

8 mai 1970

Luxembourg

A l'occasion du vingt cinquième anniversaire de la capitulation allemande
Dans le cadre de l'association des anciens combattants luxembourgeois



S.A.R. le Grand-Duc Jean,
en conversation avec le colonel Camille Scheider et le commandant André Vernier
qui sont à l'origine de la mise en place avec Archen du dispositif d'alerte radio au Luxembourg

Ci-dessous : Scheider et Vernier en compagnie de Henri Koch-Kent, M Emile Krieps
(président de l'AACL) ainsi que diverses personnalités



Congrès National de l'AASSDN à Metz le 21 mai 1977



Au Luxembourg

Dépôt de gerbes aux monuments aux Morts

des Luxembourgeois qui ont combattu, comme engagés volontaires dans les rangs des armées alliées des deux guerres mondiales puis à celui dédié aux victimes de l'occupation allemande durant la deuxième guerre mondiale par le colonel Paul Paillole et Madame la Maréchale de Lattre de Tassigny en compagnie de M.Emile Krieps ministre de la Force publique et par l'ambassadeur de France Madame Marie-Madeleine Dienesch



Congrès National de Metz du 27 au 29 mai 2010



Cérémonie au Monument aux Morts, présidée par M. Planchette adjoint au Maire, le Général Pinel, et le Colonel Debrun.

Gerbe de l'AASSDN déposée par Madame Doudot et ses deux petits enfants



Réception à l'Hôtel de Ville de Metz



Bulletin de l'AASSDN N°219

Congrès National de l'AASSDN - Metz du 27 au 29 mai 2010

Présentation de la Brigade de Renseignement

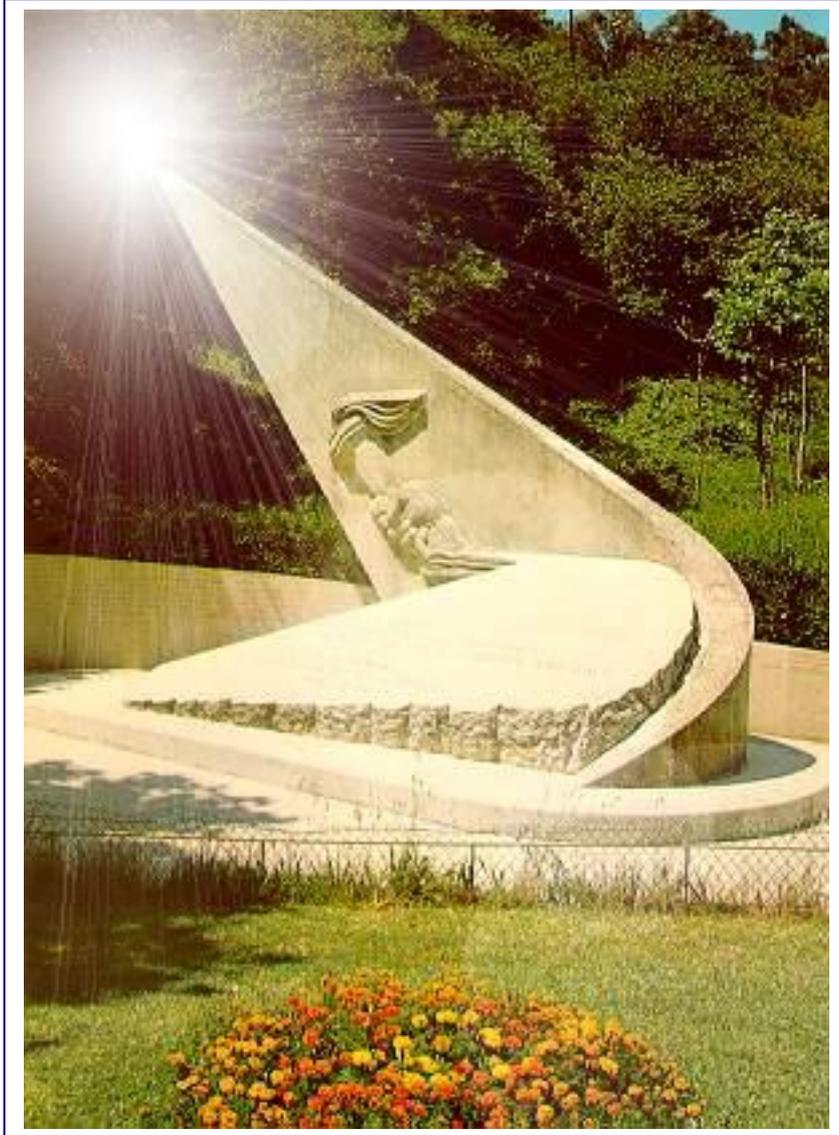
Caserne Collin - Montigny les Metz



Le Général Pinel et le colonel Debrun



Mémorial National
des Anciens des Services Spéciaux
de la Défense Nationale



*Architecture de Gaston Castel
Sculpture de Marcel Courbier*

Inauguré le 3 mai 1959,
en présence de Monsieur le Ministre Edmond Michelet représentant le Général de Gaulle
Le Mémorial A.A.S.S.D.N. a été élevé sur le territoire de la commune de Ramatuelle dans le Var
A la gloire des combattants et des résistants des Services Spéciaux de la Défense Nationale
S.S.M.F. TR – SR – SR Air, morts pour la France



Réalisation de l'Opuscule
Jean Claude Petermann
Délégué départemental de l'AASSDN pour la Moselle
Membre du groupe Histoire

*Déjà présenté
Colonel André Sérot - de Xertigny à Jérusalem*

*Collection particulière de la famille Doudot
Témoignage écrit du colonel Henri de Buttet*

*D'après les ouvrages de Henri Koch-Kent membre de l'AASSDN
Des photos du lieutenant-colonel Fernand Archen
De l'adjudant major Johny Schmidt membre associé de l'AASSDN
Des archives de l'AASSDN*

AMICALE DES ANCIENS DES SERVICES SPECIAUX DE LA DEFENSE NATIONALE

Pavillon de la mémoire combattante
16-18 place Duplex 75015 Paris
Tél. : 0145660746 Télécopie : 0145668518
aassdn@orange.fr
Site Internet : www.aassdn.org